

Plan d'actions régional et coordonné 2026 Centre-Val de Loire





Flashez ce QRcode
pour accéder à
la version digitale

Éditorial

Nous avons le plaisir de vous présenter le Plan d'Actions Régional et Coordonné (PARC) 2026.

Ce nouveau PARC, coconstruit avec les instances nationales et régionales et à partir des besoins exprimés par vos soins, propose 150 actions de formation, couvrant des thématiques variées : qualité des soins, sécurité des patients/résidents, ateliers d'animation, et des dispositifs d'accompagnement RH, QVCT, évaluation HAS, gestion de carrière, etc. Ainsi, par cette offre, nous voulons soutenir les projets des établissements et des professionnels, dans laquelle 4 actions de formation plébiscitées par les stagiaires ont vu leur achat renouvelé :

**Les actions réunies
dans ce document
s'inscrivent
dans les grandes
orientations de notre
nouveau projet
stratégique
2025-2028.**

- > Assistant de soins en gérontologie – ASG.
- > Manutention et autonomie des personnes âgées.
- > Dispositif modulaire : compétences clés des agents de la fonction publique hospitalière.
- > Dispositif modulaire pour les personnels de cuisine (10 modules).

En organisant plus de 500 groupes en région et dans les établissements, nous souhaitons favoriser l'analyse, le partage des expériences et des bonnes pratiques.

Les membres des instances et le pôle formation s'investissent à chaque étape de la construction du PARC pour vous proposer des actions dispensées par des experts.

Cet outil s'inscrit désormais dans une ère 100 % numérique. Il facilite l'identification des actions grâce à son moteur de recherche et permet à chacun de trouver les formations correspondant à ses besoins.

> Consultez dès à présent le catalogue PARC 2026 sur www.anfh.fr ou flashez le QR code ci-contre.

> Préparez votre plan de formation 2026 avec l'accompagnement de toute l'équipe de l'Anfh CVL.

> Rejoignez nos réseaux de professionnels pour mutualiser vos pratiques et vos expériences

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et pour vous accompagner dans la mise en œuvre de vos autres projets en lien avec l'évolution professionnelle ou l'accès à la diplomation pour toutes les filières par la VAE renforcée notamment.

Ensemble, continuons à œuvrer pour le développement des compétences de vos professionnels.

La déléguée régionale,
Christelle GASNIER

D'un coup d'œil

Présentation générale de l'Anfh

L'Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier (Anfh) est une association loi 1901 agréée par le ministère de la Santé depuis 2007. Elle est aujourd'hui le seul OPCA du secteur public.

Sa raison d'être est de collecter, gérer, mutualiser et optimiser les fonds qui lui sont confiés au titre de la formation professionnelle des agents de la FPH pour l'ensemble des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux publics adhérents, mais aussi proposer aux établissements et aux agents les services permettant le déploiement d'une formation continue de qualité. Depuis sa création en 1974, l'Association a acquis une expérience et un savoir-faire reconnus qui en font aujourd'hui une référence en matière de formation professionnelle du secteur sanitaire et social.

La structure repose sur trois valeurs fondatrices

PARITARISME

Les instances de décision sont composées conjointement de la Fédération hospitalière de France (FHF), représentant les établissements employeurs de la Fonction publique hospitalière, et des organisations syndicales (CFDT, CGT, FO, UNSA, SUD, CFTC, CFE-CGC). L'alternance aux postes de président et vice-président se pratique tous les ans entre les représentants des employeurs et les organisations syndicales aux niveaux national, territorial et régional.

PROXIMITÉ

Avec 16 délégations régionales regroupant 26 délégations territoriales, l'Anfh met au service de la FPH des professionnels de la formation spécialisés dans les domaines sanitaire, médico-social et social.

SOLIDARITÉ

Elle s'exerce par la mutualisation des moyens financiers, mais aussi par le partage d'expériences et la mise en commun des connaissances.

La coordination des actions de formation

La coordination des actions de formation permet de mettre en commun des besoins de formation identiques à plusieurs établissements adhérents, de promouvoir un dispositif de formation dans un cadre élargi et de proposer aux établissements des actions de formation « clé en main ».

—
Contact
Pôle formation
> centre.formation@anhf.fr

La délégation réalise pour les établissements de la région l'ensemble du processus d'ingénierie de formation : cahier des charges, consultation, négociation, contractualisation, planification, mise en place et suivi des formations, etc. Les formations proposées correspondent au recueil des besoins effectué lors de la préparation du PARC, sur demande des établissements, selon l'actualité, et aussi selon les préconisations de la DGOS. Le choix des formations est arrêté par le Comité territorial qui constitue également la Commission d'Analyse des Offres (CAO).

Pour certaines formations, les établissements peuvent être associés à la rédaction des cahiers des charges. Les membres du Comité territorial participent en sous-commissions avec la délégation à l'analyse de toutes les offres avant la réunion plénière de la CAO.

Le coût pédagogique est imputé (au prorata du nombre d'agents participants) sur les crédits du plan de formation de l'établissement et/ou sur les crédits mutualisés de l'Anfh selon les dispositifs.

D'autres formations peuvent être proposées en fonction des demandes des établissements ou des instances régionales.

Matériels

- > L'organisme se doit d'apporter les matériels pédagogiques dont il aura l'usage au cours de la formation : ordinateur portable, vidéoprojecteur, etc.
- > Toutefois, l'établissement d'accueil peut disposer des matériels. L'organisme devra s'assurer de cette possibilité par ses propres moyens avant que ne débute la formation.
- > Tout matériel mis à la disposition de l'organisme par l'Anfh ou un établissement hospitalier devra être restitué à l'issue de chaque journée de formation dans l'état dans lequel il lui a été prêté.

Photocopies et documents

- > Les dossiers documentaires et livrets stagiaires seront à la charge de l'organisme de formation retenu.
- > Aucune reprographie ne sera effectuée dans les locaux de la délégation régionale ou de l'établissement d'accueil.

Modalités de gestion du Plan d'actions régional et coordonné – PARC

LES MODALITÉS D'ORGANISATION

COMITÉ TERRITORIAL

Valide l'achat des nouveaux marchés et des marchés formation à renouveler

Valide les choix d'OF proposés par la commission de sélection

Valide l'achat des nouveaux marchés et des marchés à renouveler

Valide les choix d'OF proposés par la commission de sélection

PÔLE FORMATION

Rédige les cahiers des charges, lance les appels d'offres, anime les commissions de sélection, auditionne les OF et gère la relation avec les prestataires

Demande des dates N+1 aux OF

Envoie le catalogue et les dates N+1

Coordonne la planification des formations

Compile et envoie les programmations aux établissements

Valide les programmations auprès des OF

ÉTABLISSEMENTS

Remontent leurs besoins au Pôle formation

Préparent le plan de formation en interne et inter-établissements

Élaborent avec les établissements les groupes N+1

Valident la programmation N+1. Si la programmation n'est pas validée, les places retenues seront à nouveau disponibles pour l'ensemble des établissements

Février

Mai

Juin

Octobre

Novembre

Contractualisation et mise en œuvre

Les modalités de gestion

Les modalités de gestion varient selon la composition du groupe de formation (inter/intra-établissements) et le financement de la pédagogie.

Formations Anfh intra-établissement financées sur le Plan de formation des établissements: une gestion en toute autonomie

Actions à mener par le/la chargé(e) de formation de l'établissement

1. Consulter les programmes et les coordonnées de l'organisme de formation *via* LA ForMuLE.
2. Prendre contact avec l'organisme de formation pour convenir des dates de formation.
3. Saisir le bon de commande *via* LA ForMuLE.
4. Créer la DAPEC dans GE.
5. Saisir les candidatures dans GE.
6. Convoquer les agents et leur communiquer le programme de formation.
7. Confirmer à l'organisme le lieu exact de la formation et les modalités d'accueil.
8. Effectuer le suivi des candidatures dans GE.
9. Engager et saisir les demandes de remboursement (Enseignement, Déplacement, Traitement).
10. Solder les lignes d'engagement.

Formations Anfh inter-établissements financées sur le Plan de formation des établissements et toutes les formations financées sur les crédits mutualisés nationaux ou régionaux de l'Anfh, CNSA, etc. : une gestion collaborative

LES ÉTAPES

Actions à mener par le/la chargé(e) de formation de l'établissement

1. Solliciter l'Anfh pour une session soit *via* le tableau de programmation transmis en octobre N-1 ou par e-mail tout au long de l'année.
3. Valider les dates auprès de l'Anfh.
5. Informer l'Anfh de tout changement le plus tôt possible.
8. Saisir les candidatures dans GE, établir l'ordre de mission et communiquer le programme de formation aux stagiaires.
9. Engager les coûts prévus pour les déplacements et traitements si nécessaire.
10. Engager la DAPEC.
11. Saisir le suivi des candidatures.
12. Demander les remboursements de déplacement et de traitement.
14. Solder les lignes d'engagement: Déplacement et Traitement.

Actions à mener par le Pôle formation de l'Anfh

2. Demander des dates à l'organisme de formation et les proposer à l'établissement.
4. Contractualiser par bon de commande *via* LA ForMuLE.
6. Créer la DAPEC dans GE.
7. Confirmer la formation avec la constitution du groupe, le lieu exact et les modalités d'accueil des établissements et du prestataire.
13. Régler la facture d'enseignement et solder la ligne correspondante.

Modalités de gestion des formations hors PARC

Formations Anfh disponibles sur LA ForMuLE non identifiées dans l'offre régionale : se référer aux modalités « Formations Anfh en intra-établissement financées sur le Plan de formation des établissements ».

Sommaire

Éditorial	p. 03
Présentation générale de l'Anfh	p. 04
La coordination des actions de formation	p. 05
Modalités de gestion du Plan d'actions régional et coordonné – PARC	p. 06
Les modalités de gestion	p. 07
Une équipe à votre service	p. 12
Comment venir à l'Anfh Centre-Val de Loire ?	p. 13
Projet stratégique 2025 – 2028	p. 15
Financements Anfh	p. 16
Les chiffres-clés	p. 17
Les services destinés aux établissements	p. 18
Focus sur LA ForMuLE	p. 20
Focus sur l'offre de services e-Multi +	p. 21

01

Prise en charge des patients de résidents

p. 23

> L'entretien prénatal précoce (AFN 2022)	24
> L'entretien prénatal précoce – Accompagner les femmes/couples en situation complexe (AFN 2022)	24
> Maintien et développement des compétences en réanimation / soins critiques adultes et pédiatriques Module 1A (AFN 2022)	25
> Maintien et développement des compétences en réanimation / soins critiques adultes et pédiatriques Module 1B IDE (AFN 2022)	25
> Maintien et développement des compétences en réanimation / soins critiques adultes et pédiatriques Module 2A (AFN 2022)	26
> Maintien et développement des compétences en réanimation / soins critiques adultes et pédiatriques Module 2B IDE (AFN 2022)	26
> Prévenir le recours à l'isolement et la contention en psychiatrie / GRIEPS (AFN 2022)	27
> Prévenir le recours à l'isolement et la contention en psychiatrie / INFOR SANTÉ (AFN 2022)	27
> Améliorer la communication dans la relation entre les professionnels et les soignés, les familles, les proches et les aidants (AFN 2023)	28
> Spécificité de la prise en charge en oncologie des adolescents-jeunes patients (AFN 2023)	28
> Annonce et accompagnement d'une mauvaise nouvelle médicale (AFN 2024)	29
> Identifier et accompagner les proches aidants > Initier des actions auprès de ces publics et partenaires extérieurs (AFN 2024)	29
> Repérage, diagnostic et prise en charge de l'endométriose > Module 1 – Diagnostic (AFN 2024)	30
> Repérage, diagnostic et prise en charge de l'endométriose > Module 2 – Prise en charge (AFN 2024)	30
> Bienveillance des personnes accueillies	31
> Prise en charge de la dénutrition des personnes âgées	31
> Prise en charge des troubles de la déglutition	32
> Connaissance de la personne âgée à destination du personnel non soignant	32
> Parcours modulaire sur les fondamentaux de la prise en soin de la personne âgée > Module 1	33
> Parcours modulaire sur les fondamentaux de la prise en soin de la personne âgée > Module 2	33
> Parcours modulaire sur les fondamentaux de la prise en soin de la personne âgée > Module 3	34
> Parcours modulaire sur les fondamentaux de la prise en soin de la personne âgée > Module 4	34
> Qualité de la prestation hôtelière en EHPAD > Le service des repas	35
> Construire un projet d'animation et des activités/ateliers spécifiques en établissement	35

> Élaborer et construire un projet socio-culturel, artistique, sportif, collaboratif, dans ou hors les murs d'un établissement pour les patients.....	37
> Soins et hygiène des pieds des personnes âgées	37
> Image de soi : soins esthétiques médiateurs de la relation d'aide.....	38
> Comprendre et prendre en charge les personnes atteintes de troubles démentiels en EHPAD	38
> La maladie d'Alzheimer et les troubles apparentés > Quelles techniques de soins ?.....	39
> Développer une approche non médicamenteuse des troubles psycho comportementaux en gérontologie.....	39
> Prise en charge de la santé bucco-dentaire des personnes âgées ou dépendantes.....	40
> Prise en charge des troubles psychiatriques en EHPAD	40
> Accompagner le patient / résident par le toucher.....	41
> Prise en charge de la douleur > Module 1 : Sensibilisation / FORMAVENIR PERFORMANCES.....	41
> Prise en charge de la douleur > Module 1 : Sensibilisation / ALTAFORMA	42
> Prise en charge de la douleur > Module 2 : Perfectionnement / FORMAVENIR PERFORMANCES	42
> Prise en charge de la douleur > Module 2 : Perfectionnement / ALTAFORMA.....	42
> Communication thérapeutique > Améliorer sa communication et la relation de soin (AFN 2025)	43
> Plaies et cicatrisation.....	44
> Manutention et autonomie des personnes âgées.....	44
> Évaluer et orienter les personnes repérées comme étant à risque suicidaire (AFN 2023).....	45
> Accompagnement des personnes en fin de vie en EHPAD	45
> Assistant de soins en gérontologie - ASG.....	46
> Les spécificités de la prise en charge à domicile > Module 1	46
> Les spécificités de la prise en charge à domicile > Module 2.....	47
> Les spécificités de la prise en charge à domicile > Module 3.....	47
> Les spécificités de la prise en charge à domicile > Module 4.....	48

02 Prévention et gestion des risques

p. 49

> Renforcement de la cybervigilance > Acquérir les bons réflexes (AFN 2022)	50
> AFGSU Niveau 1 > Formation initiale	50
> AFGSU Niveau 2 > Formation initiale.....	51
> Les Premiers secours en santé mentale (PSSM).....	51
> Les situations de violence et le personnel administratif > Module 1 / IFSO	52
> Les situations de violence et le personnel administratif > Module 1 / AKOR CONSULTING	52
> Les situations de violence dans les services > Module 2 / IFSO	53
> Les situations de violence dans les services > Module 2 / AKOR CONSULTING	53
> Conduite en toute sécurité et éco-responsable (AFN 2025)	54
> Qualité de la prestation hôtelière en EHPAD > Hygiène et entretien des locaux.....	54
> Prévention des erreurs médicamenteuses	55
> Travailler la nuit en Ehpad.....	55

03 Ressources humaines et conseil aux agents

p. 57

> Responsable / Chargé.e de formation > Les fondamentaux du métier	58
> RH / métiers et compétences > Accompagnement des établissements de la FPH dans la définition et l'actualisation de leurs stratégies et politiques	58
> RH/métiers et compétences > Formations opérationnelles.....	59
> Prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans la FPH > Module 1	59
> Prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans la FPH > Module 2.....	60
> Animer une formation à distance (AFN 2022)	60
> Développer sa stratégie de recrutement et d'attractivité (AFN 2023)	61
> Maîtriser les conditions d'octroi, de mise en œuvre et de suivi de la protection fonctionnelle dans la FPH (AFN 2024)	61
> Organisation du temps de travail et méthodologie de construction de cycles de travail (AFN 2024).....	62
> Travailler avec l'intelligence artificielle (IA) (AFN 2024)	62
> Accompagnement VAE collective.....	63

Sommaire

04	Management et tutorat	p. 65
	> Parcours de formation modulaire pour les encadrants.....	66
	> Encadrement de proximité > Piloter et animer une petite équipe des services administratifs, techniques et logistiques	68
	> Formation maîtres d'apprentissage > Module de base / SYNERGIES DCF	68
	> Formation maîtres d'apprentissage > Module de base / CROIX-ROUGE FRANÇAISE (CRF).....	69
	> Parcours Manager médical.....	69
	> Développer sa posture de tuteur dans la FPH	71
05	Services logistiques	p. 73
	> Manutention de charges inertes	74
	> Hygiène et HACCP en restauration collective	74
	> La méthode RABC en blanchisserie	75
	> Dispositif modulaire pour le personnel de cuisine.....	75
	> Réduire le gaspillage alimentaire	77
06	Préparation aux concours et à l'intégration en Institut de formation	p. 79
	> Préparation à la sélection d'entrée en formation d'infirmiers – IFSI	80
	> Préparer et sécuriser son entrée en école IFSI-IFAS > Module 1 – Impacts de la formation sur la vie professionnelle et personnelle	80
	> Préparer et sécuriser son entrée en école IFSI-IFAS > Module 2 – Les temps d'apprentissage	81
	> Préparer et sécuriser son entrée en école IFSI-IFAS > Module 3 – Les compétences « cœur métier soignant » ...	81
07	Amélioration des savoirs de base	p. 83
	> Dispositif 4C : Des Clés pour des Compétences, des Connaissances, une Carrière	84
08	Accompagnement à l'entretien professionnel	p. 85
	> L'entretien professionnel pour les évaluateurs > Module 1 – La fixation des objectifs/indicateurs et les critères d'évaluation.....	86
	> L'entretien professionnel pour les évaluateurs > Module 2 – La formalisation du compte rendu	86
	> L'entretien professionnel pour les évaluateurs > Module 3 – La conduite de l'entretien professionnel.....	87
	> L'entretien professionnel pour les évaluateurs > Module 4 – La préparation d'un entretien délicat.....	87
	> Entretien professionnel pour les évaluateurs > Formation e-learning « Réglementation, enjeux et mise en œuvre de l'entretien professionnel »	88
	> L'entretien professionnel pour les évalués > Se préparer et préparer son entretien professionnel.....	88
	> Entretien professionnel pour les évalués > Sensibilisation à la préparation de l'entretien professionnel (Mobile-learning).....	89

09

Qualité de vie au travail (QVT)

p. 91

> Dispositif QVT – Diagnostic du besoin / ENEIS by KPMG.....	92
> Dispositif QVT – Diagnostic du besoin / EVO CARE	92
> Dispositif QVT – Diagnostic du besoin / RELYENS (SOFAXIS).....	93
> Accompagnement à la mise en place d’une politique de QVT / ENEIS by KPMG	93
> Accompagnement à la mise en place d’une politique de QVT / EVO CARE	94
> Accompagnement à la mise en place d’une politique de QVT / RELYENS (SOFAXIS)	94
> Dispositif QVT > Module « flash » – Mise en place du télétravail	95
> Accueil, suivi et intégration des nouveaux arrivants > Module « flash »	95
> Définir et impulser une vision managériale porteuse de sens > Module « flash ».....	96
> Améliorer la communication institutionnelle interne > Module « flash »	96
> Élaboration du Document Unique et du PAPRI Pact > Module « flash »	97
> Webinaire : Comment favoriser la QVT dans son management au quotidien ? > Module « flash »	97
> Égalité professionnelle Femmes-Hommes > Diagnostic et cadrage	98
> Égalité professionnelle Femmes-Hommes > Accompagnement des acteurs.....	98
> Égalité professionnelle Femmes-Hommes > Formation des agents des services de Ressources Humaines, encadrement et référent.....	99
> Égalité professionnelle Femmes-Hommes > e-learning	99
> Développement Durable – Webinaire n°1 > « Comment favoriser le déploiement d’une politique de développement durable au sein de mon établissement ? »	100
> Développement Durable – Webinaire n°2 > « Comment mener un diagnostic de développement durable »..	100
> Développement Durable – Webinaire n°3 > « Comment formaliser un plan d’actions adapté à l’établissement ? »	101
> Développement Durable – Webinaire n°4 > « Comment mettre en œuvre les actions, comment les prioriser ? »	101
> Accompagnement à la mise en œuvre d’une politique Développement Durable > Diagnostic du besoin	102
> Accompagnement à la mise en œuvre d’une politique Développement Durable.....	102
> Achats durables et éco-responsables.....	103
> La place du son dans l’environnement professionnel (AFN 2022)	104
> Développer ses compétences relationnelles pour contribuer au collectif de travail (AFN 2023)	104
> Atouts d’une équipe intergénérationnelle : Comment bien travailler ensemble? (AFN 2024)	105
> Mieux-être au travail – les clefs pour réussir / ATTITUDE (DELAMARE JULIE).....	105
> Mieux-être au travail – les clefs pour réussir / SYNERGIES DCF	106

10

Évaluation et contrôle qualité

p. 107

> Accompagnement des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) à la nouvelle procédure d’évaluation / CADRES EN MISSION	108
> Accompagnement des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) à la nouvelle procédure d’évaluation / CAPITAN	108

AFN – Actions de formation nationale p. 110

Accompagnement des projets professionnels individuels p. 111

Accompagnement des projets personnels de formation p. 113

L’apprentissage au sein de la FPH p. 114

Nos moyens de communication p. 115

Présentation

Une équipe à votre service

Déléguée régionale

Christelle GASNIER

- > 02 54 74 65 77
- > c.gasnier@anfh.fr

Assistante

Marie PESCHARD

- > 02 54 74 65 77
- > m.peschard@anfh.fr

Délégation Centre-Val de Loire

Contact général

- > centre@anfh.fr

Pôle gestion de fonds

Contact général

- > centre.gestion@anfh.fr

Laurence BABIN

- > 02 54 46 55 09
- > l.babin@anfh.fr

Angéline BILLAULT

- > 02 54 74 98 47
- > a.billault@anfh.fr

Émeline BOUILLY

- > 02 54 74 98 44
- > e.bouilly@anfh.fr

Yolande GARCIA

- > 02 54 74 98 42
- > y.garcia@anfh.fr

Servane MAHIEU

- > 02 54 74 98 48
- > s.mahieu@anfh.fr

Pôle dispositifs individuels

Contact général

- > centre.di@anfh.fr

Véronique FROMOND

- > 02 54 46 55 07
- > v.fromond@anfh.fr

Pôle formation

Contact général

- > centre.formation@anfh.fr

Mathilde COSTES

- > 02 54 46 55 11
- > m.costes@anfh.fr

Nathalie COUTON

- > 02 54 74 98 46
- > n.couton@anfh.fr

Emma LAGUILLIEZ

- > 02 54 46 55 13
- > e.laguilliez@anfh.fr

Plan d'accès

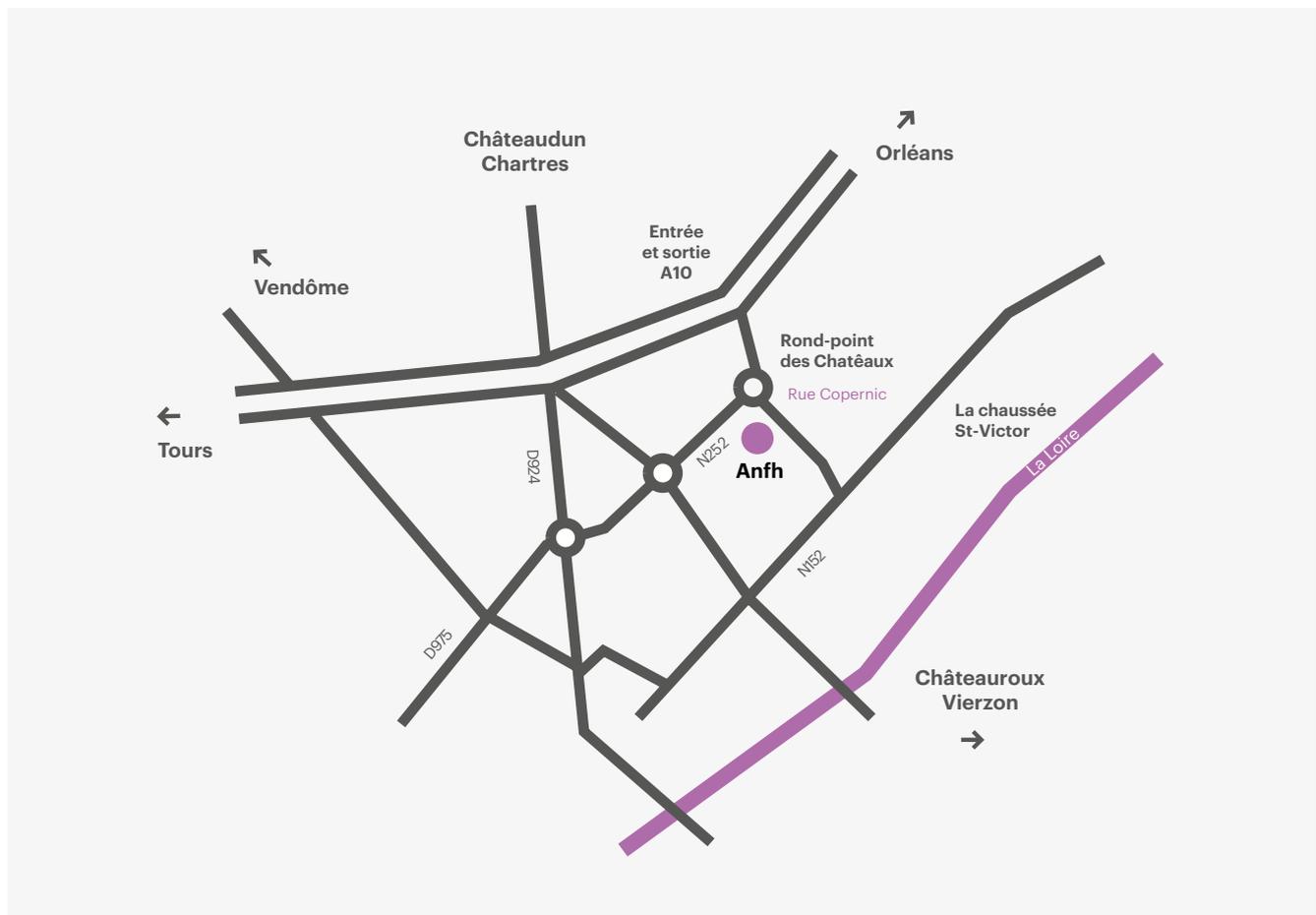
Comment venir à la délégation Anfh Centre-Val de Loire?

Anfh Centre-Val de Loire

7 rue Copernic
41260 La Chaussée-Saint-Victor
Tél: 02 54 74 65 77
centre@anhf.fr

En voiture

- > Sortie autoroute A10: au rond-point des Châteaux, direction La Chaussée-Saint-Victor, 2^e rue à droite, rue Copernic.
- > Autres provenances: direction autoroute A10, zone tertiaire parc A10. Au rond-point des Châteaux, direction La Chaussée-Saint-Victor, 2^e rue à droite, rue Copernic.
- > Coordonnées GPS: 47,615055632851075, 1,3477169135402176



La plateforme e-formations (LMS)

Pour les établissements et salariés de la Fonction publique hospitalière qui ont la possibilité de continuer à se former à distance, l'Anfh lance son espace digital de formation : la plateforme Learning Management System (LMS). Cet espace digital, matérialisé à travers une bibliothèque de contenus e-learning Anfh, vient compléter les dispositifs de ressources en présentiel de l'Anfh autour de six thématiques : qualité de vie au travail, soins sans consentement, troubles du comportement de la personne âgée, mission zéro risque, série H et vis ma vie de cadre.

Plus d'infos sur
[https://e-formations.anfh.fr/
login/index.php](https://e-formations.anfh.fr/login/index.php)



Présentation

Projet stratégique 2025 – 2028

Le projet stratégique prend ses racines dans les trois valeurs fondatrices de l'Anfh : la solidarité, le paritarisme et la proximité.

Trois valeurs qui guident ses ambitions depuis 1974 et continuent d'inspirer son action. Chaque nouvelle édition du projet stratégique correspond à une pierre apportée à l'édifice, reposant sur l'ensemble des ambitions portées par les projets stratégiques successifs.

Nouveau projet stratégique 2025-2028 : l'ambition de faire vivre un modèle singulier

À l'heure où les secteurs de la santé et de la formation professionnelle connaissent des évolutions profondes – à la fois démographiques, technologiques, sociétales, écologiques et numériques – le futur projet stratégique 2025-2028, anticipe l'impact de ces évolutions pour répondre aux nouveaux besoins et enjeux émergents. Au programme, un engagement renouvelé au service des projets des établissements et des professionnels, une mutualisation renforcée des ressources, un partage d'outils et de données, et le développement d'une offre toujours plus réactive. Chacune de ces orientations comprend notamment des objectifs spécifiques pour faciliter l'accès à la formation, renforcer les compétences, encourager la mobilité professionnelle et soutenir les transitions écologiques.

Financements Anfh

L'Anfh collecte cinq fonds.

2,1%

Plan de formation

Les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux employant des agents de la Fonction publique hospitalière doivent consacrer au minimum 2,1% des rémunérations inscrites au budget à la formation.

0,2%

Dispositifs individuels

Cette contribution est obligatoirement versée à l'Anfh et finance le Congé de formation professionnelle, le congé pour Validation des acquis de l'expérience et le congé pour Bilan de compétences. L'initiative relève exclusivement de l'agent.

0,6%

FMEP

Il s'agit du Fonds mutualisé pour le financement des Études promotionnelles de l'agent. Les Études promotionnelles désignent les formations qui aboutissent aux diplômes du secteur sanitaire et social (liste fixée par arrêté du ministère de la Santé). Leur initiative relève exclusivement de l'établissement qui s'occupe de présenter les demandes de prise en charge à l'Anfh.

4,8%

ESAT

L'Anfh propose, aux établissements et services d'aide par le travail (ESAT), de collecter et gérer la contribution destinée à financer la formation continue des travailleurs handicapés accueillis.

0,75% / 0,5%

DPC médical

Depuis 2013, l'Anfh gère les fonds de formation et DPC des médecins sur une base volontaire des établissements. L'adhésion leur permet de bénéficier des services de l'Anfh et d'une contribution financière versée par l'ANDPC.

Partenariats financiers

Au niveau national, deux partenariats structurants se poursuivent actuellement :

- > partenariat avec la CNSA sur la qualification des personnels, les ASG et les emplois d'avenir;
- > partenariat avec le FIPHFP sur le handicap (partenariat national se déclinant en régions).

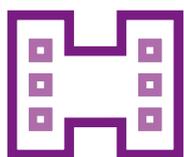
Au niveau régional, à titre d'exemple, sur la période de mise en œuvre du projet stratégique 2020-2024, 125 nouvelles conventions ont été signées toutes délégations confondues. Les principaux partenaires des délégations sont les ARS, les Conseils régionaux, les

DREETS (Fonds européens FSE), le CNFPT, la CNRACL (FNP) et le FIPHFP.

Les principales thématiques faisant l'objet de conventions partenariales financières en délégation sont les suivantes :

- > appui aux politiques GPMC des établissements;
- > élaboration ou renouvellement de cartographies métiers;
- > soutien financier au développement des Études promotionnelles;
- > soutien aux parcours qualifiants et certifiants d'agents cibles dans le secteur;
- > appui aux politiques handicap des établissements;
- > soutien des établissements dans leur politique de prévention des risques ou qualité de vie au travail;
- > professionnalisation des acteurs « achats » dans les établissements;
- > soutien aux démarches de certification des établissements et comptabilité analytique;
- > dispositifs en faveur des compétences-clés;
- > soutien spécifique aux politiques formation des petits établissements ou Ehpad;
- > appui au développement de nouvelles modalités d'apprentissage;
- > soutien aux mobilités inter fonctions publiques;
- > dispositifs de simulation en santé, etc.

Les chiffres-clés



136

établissements adhérant
à l'Anfh Centre-Val de Loire

46130 départs en formation
(au titre du plan de formation)

141 dossiers CFP en cours de financement
(dossiers classiques)*

41 dossiers VAE en cours de financement*

218 Bilans de compétences financés*

1058 Études promotionnelles financées

* Dans le cadre du 0,2% - CFP/BC/VAE



52,7%

Taux d'accès
à la formation

Données financières

51433 K€
collectés en 2024

Répartition:

36521 K€ 2,1% - plan de formation

10440 K€ 0,6% - fonds
de mutualisation pour les
Études promotionnelles

3480 K€ 0,2% - CFP/BC/VAE

992 K€ 0,5% ou 0,75% - DPC médical

Les services destinés aux établissements

L'Anfh offre aux responsables de formation et aux directeurs des Ressources humaines des établissements adhérents un ensemble d'outils et de services visant à les accompagner dans la gestion de la formation, des compétences et des métiers.

Un accompagnement spécifique sur la gestion de la formation et des parcours professionnels

Pour faciliter l'élaboration et la mise en œuvre des politiques RH-formation, l'Anfh accompagne les établissements hospitaliers dans leurs démarches en mettant à leur disposition de nombreux outils méthodologiques et informatiques.

Plateforme en ligne pour l'achat de formations et centrale d'achats

La plateforme d'achats en ligne de l'Anfh est conçue pour sécuriser et simplifier les achats de formation des adhérents de l'Anfh. Disponible sur le site anfh.fr, cette solution informatique est exclusivement dédiée à l'achat de formations.

La plateforme de l'Anfh offre la possibilité de gérer l'ensemble de la procédure d'achat : publication des appels d'offres ou consultation en direct d'un ou plusieurs organisme(s) de formation, échanges avec les organismes candidats, modification de cahiers des charges, réception et ouverture des plis, attribution du marché, archivage, etc.

Avantage supplémentaire, elle dispose de fonctionnalités de partage de documents (cahiers des charges, conventions, etc.), favorisant ainsi la mutualisation des expériences et bonnes pratiques avec d'autres établissements.

—
Plateforme d'achats de l'Anfh
plateforme-achats.anfh.fr

Outil de commande en ligne de formations Anfh « LA ForMuLE »

L'Anfh étant une centrale d'achat de prestations de formations, elle passe et contractualise des marchés de formation pour le compte des établissements adhérents. Aucune mise en concurrence n'est à réaliser par ces derniers lorsque l'achat a été réalisé par l'Anfh.

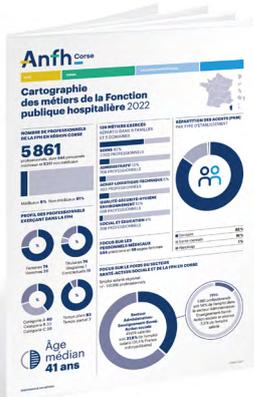
Dans le cadre de cette démarche d'accompagnement, l'Anfh a construit un outil de commande en ligne, permettant aux adhérents de consulter l'offre de formations achetées par l'Anfh et de commander des sessions dans le cadre des marchés publics attribués par l'Association.

Les principales fonctionnalités de l'outil sont les suivantes :

- > visualiser l'ensemble des marchés de formation contractualisés par l'Anfh ;
- > rechercher des formations et les enregistrer en favoris ;
- > passer, modifier et annuler des commandes dans le cadre de ces marchés ;
- > consulter les données statistiques relatives à ces commandes.

Un seul outil pour gérer les processus de formation

Une solution centralisée, où les applications et les données sont hébergées par l'Anfh. L'ergonomie générale de Gesform Évolution est intuitive, claire et favorise une prise en main rapide. Les équipes des systèmes d'information des établissements ne sont plus sollicitées pour les mises à jour de versions. Un outil partagé avec la délégation régionale : les conseillers de l'Anfh utilisent le même outil pour traiter les demandes de financement de formation.



Un outil unique permettant de dématérialiser l'entretien auprès des cadres, de recueillir les besoins de formation, de saisir les demandes de formation et de générer automatiquement les dossiers acceptés par les commissions de formation, pour constituer un préplan à présenter en Comité technique d'établissement (CSE). Possibilité de gérer des plans de formation communs à plusieurs établissements (GHT, directions communes, etc.).

Les cartographies des métiers

À l'heure où le paysage sanitaire, social et médico-social se transforme, la gestion des métiers est importante. Dans ce contexte, l'Anfh développe un dispositif de cartographie des métiers permettant d'éclairer les réflexions stratégiques des établissements, des instances et de leurs partenaires sur les perspectives métiers, les besoins de formation et d'études promotionnelles.

Qualité des actions de formation

Les instances de l'Anfh ont validé le projet d'accompagnement des établissements adhérents de l'Anfh concernant l'amélioration de la qualité de leurs actions de formation. Compte tenu des évolutions réglementaires pour la liberté de choisir son avenir professionnel, l'Anfh souhaite accompagner ses établissements adhérents avec un triple objectif :

- > poursuivre la dynamique impulsée par le référencement Datadock ;
- > favoriser l'obtention de la certification Qualiopi de ses établissements adhérents ;
- > inscrire et afficher sa « politique qualité » dans le nouvel environnement de la formation professionnelle continue.

L'animation des réseaux professionnels

Cette animation se concrétise par l'organisation de journées thématiques, la proposition d'actions de formation nationales et régionales « clés en main » pour enrichir les plans de formation des établissements ou encore, par exemple, par l'animation de réseaux de responsables formation. Elle permet l'échange de pratiques entre pairs, l'utilisation de données nationales, ainsi que la mise à disposition de repères sur l'évolution des métiers.

Information des adhérents

La Lettre de l'Anfh

L'Anfh diffuse à l'ensemble de ses adhérents un magazine trimestriel, *La Lettre de l'Anfh*, qui aborde, sur seize pages, l'actualité de la formation des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux publics.

— Les numéros de *La Lettre de l'Anfh* sont disponibles sur anhf.fr

Informers les agents et les établissements

Dépliants, guides, affiches...

L'Anfh édite de nombreux documents d'information qui permettent de mieux comprendre les opportunités de la formation professionnelle tout au long de la vie. Ils sont disponibles pour les établissements adhérents sur simple demande auprès de la délégation régionale Anfh ou à partir d'anhf.fr

Des guides pour les acteurs de la formation

Dans le cadre de la mise en place des Groupements hospitaliers de territoire (GHT), l'Anfh propose un guide, constitué de fiches thématiques, qui a pour ambition d'aider les établissements membres de GHT à décrypter ce dispositif, de les éclairer sur les choix

à effectuer et de leur fournir des pistes opérationnelles de coordination de la formation.

> Des fiches pratiques sur les droits et les modalités d'utilisation du CPF : ces fiches pratiques ont pour objectif de faciliter la mise en œuvre du CPF au sein des établissements. Elles en rappellent les principaux enjeux et précisent ses modalités d'application pour les établissements.

> Un guide sur l'éligibilité : ce guide s'attache à définir les éléments d'analyse qui permettront d'apprécier le caractère éligible d'une action de formation.

> Un guide des métiers : guide de référence sur les métiers de la Fonction publique hospitalière, il propose aux professionnels du secteur et à un large public de s'informer sur les conditions d'accès aux métiers (recrutement, diplômes, etc.), d'identifier les possibilités de mobilité dans une logique de parcours professionnel et d'accompagner les pratiques professionnelles (GPMC, FPTLV, CPF).

> Etc.

La plateforme Learning Content Management System (LCMS)

Pour les établissements et salariés de la Fonction publique hospitalière qui ont la possibilité de continuer à se former à distance, l'Anfh lance son espace digital de formation : la plateforme Learning Content Management System (LCMS). Cet espace digital, matérialisé à travers une bibliothèque de contenus e-learning Anfh, vient compléter les dispositifs de ressources en présentiel de l'Anfh et est régulièrement alimenté avec de nouveaux modules accessibles sur le site <https://e-formations.anhf.fr>

— Plus d'infos
> www.anhf.fr

Focus sur...

LA ForMuLE

La centrale d'achats à but non lucratif de l'Anfh propose 1000 modules de formation, disponibles à la commande.

LA ForMuLE: « Les Achats de FORMations MUTualisés en Ligne pour les Établissements adhérents de l'Anfh »

Cet outil vous permet de:

- > consulter l'offre de formation achetée par toutes les délégations Anfh;
- > commander en toute autonomie vos groupes de formation, à partir de bons de commande dématérialisés, dans le respect du code de la commande publique.

L'Anfh vous accompagne:

- > pour une prise en main de l'outil, l'Anfh propose des demi-journées de formation en distanciel;
- > le Pôle formation de la délégation Centre-Val de Loire est à votre disposition pour vous accompagner.

Une question?

Mathilde COSTES

> 02 54 46 55 11

> centre.formation@anhf.fr

Focus sur...

L'offre de services e-Multi +

E-Multi + est un outil d'accompagnement à l'intégration des nouveaux agents dans vos établissements, leur permettant de découvrir les métiers et carrières de la Fonction publique hospitalière et de se familiariser avec le fonctionnement des établissements publics hospitaliers, sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

Ce dispositif favorise le développement d'une culture commune au sein de l'établissement et aborde les huit thèmes suivants :

- > UE1 – Les métiers de la FPH;
- > UE2 – S'identifier en tant qu'agent;
- > UE3 – Les chiffres-clés de la FPH;
- > UE4 – Financement des établissements;
- > UE5 – Fonctionnement général de l'hôpital;
- > UE6 – Les étapes de la carrière;
- > UE7 – Identifier ses droits;
- > UE8 – Le bulletin de salaire.

Cet outil ludique et interactif se déploie selon trois modalités au choix.

PRÉSENTIEL ENRICHIE DE MÉDIA 100% EN SALLE

Pour les agents

- > Une session en présentiel d'une durée variable, décidée par l'établissement.

Pour les animateurs

- > Un module 100 % e-learning pour apprendre à animer et s'approprier le contenu réglementaire mis à jour (durée estimée: 2h30).

MULTIMODAL : E-LEARNING ET PRÉSENTIEL

Pour les agents

- > Un parcours de prérequis à distance (durée estimée: 45 min).
- > Une session en présentiel d'une demi-journée.

Pour les animateurs

- > Un module 100 % e-learning pour apprendre à animer en multimodal et s'approprier le contenu réglementaire mis à jour (durée estimée: 1h30).
- > Un jeu à projeter en présentiel.
- > Un support PDF avec les « Bonnes réponses au jeu ».

100% E-LEARNING

Pour les agents

- > Un parcours e-learning avec un quiz final à réaliser de façon autonome.
- > Un accompagnement pédagogique est cependant conseillé (durée estimée: 3h30).

Cet outil est mis à disposition des établissements par l'Anfh sans facturation des connexions des agents ni des animateurs e-Multi +. Les modules e-learning sont disponibles sur la plateforme <https://e-formations.anfh.fr>

Le dispositif Développement durable RSE : sensibilisation et accompagnement

L'Anfh, dans le cadre de son nouveau plan stratégique 2025-2028 tient à accompagner ses adhérents dans l'amélioration de leur qualité de soins et de travail à travers la mise en place de ces initiatives. Un kit pratique est mis à disposition afin de découvrir et de mettre en place des démarches de développement durable et RSE au sein des établissements.

Plus d'infos sur
[www.anfh.fr/thematiques/
developpementdurable-
et-responsabilite-societale-
desetablissements-rse](http://www.anfh.fr/thematiques/developpementdurable-et-responsabilite-societale-desetablissements-rse)



1.

**Prise en charge
des patients
et résidents**

L'entretien prénatal précoce – Module 1A + 1B

OBJECTIF

Former les professionnels de santé (médecins et sages-femmes) à la conduite d'un entretien prénatal précoce selon les recommandations de la HAS.

2 Modules :

- > Module 1A : actualisation des connaissances.
- > Module 1B : formation socle.

INFOS PRATIQUES

Code de formation AFN 2022

Public

Sages femmes -
Médecins

Organisé par

FORMAVENIR
PERFORMANCES
Fin de marché :
12/06/2026

Durée

Module 1A : 2 heures
Module 1B : 14 heures

Renseignements complémentaires

- > Module 1 en e-learning
- > Financement : crédits mutualisés Anfh dans la limite des fonds disponibles



Flashez ce QR code pour accéder à la version digitale

L'entretien prénatal précoce : Accompagner les femmes/couples en situation complexe – Module 2

OBJECTIFS

- > Perfectionner sa capacité de travail en réseau dans le cadre du parcours périnatalité.
- > Analyser sa pratique professionnelle de l'Entretien Prénatal Précoce à travers l'étude de situations complexes et des difficultés rencontrées.
- > Déterminer avec la femme/le couple les ressources à mobiliser et les modalités d'accompagnement dans le cadre d'une alliance thérapeutique.
- > Activer les ressources et collaborer avec les acteurs du territoire en fonction des vulnérabilités détectées (somatique, psychologique et sociale).
- > Identifier les modalités communes de suivi/transmission/coordination de parcours des femmes (en fonction de son territoire).

INFOS PRATIQUES

Code de formation AFN 2022

Public

Sages-femmes

Organisé par

FORMAVENIR
PERFORMANCES
Fin de marché :
12/06/2026

Durée

14 heures

Renseignements complémentaires

- > Prérequis : avoir suivi les modules 1A et 1B « l'entretien prénatal précoce »
- > Financement : crédits mutualisés Anfh dans la limite des fonds disponibles

Maintien et développement des compétences en réanimation / soins critiques adultes et pédiatriques – Module 1A

OBJECTIFS

Pour les établissements :

- > Pouvoir constituer et pérenniser une équipe de renfort de l'établissement.
- > Améliorer les pratiques, la fluidité et la flexibilité des organisations.
- > Sécuriser l'engagement des soignants volontaires.
- > Développer la dynamique d'équipe et l'intelligence collective.

Pour les professionnels exerçant déjà en réanimation :

- > Garantir le maintien et la mise à jour des connaissances et compétences.

Pour les professionnels de renfort :

- > Actualiser et développer des compétences.

Pour l'ensemble de ces professionnels précités :

- > Renforcer l'usage des outils communs de communication en santé.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
AFN 2022

Public

Équipes soignantes exerçant en service de réanimation/soins critiques adultes et pédiatriques

Organisé par

FORMAVENIR
PERFORMANCES
ou REALCARE
Fin de marché :
12/06/2026

Durée

14 heures

Renseignements complémentaires

Financement :
crédits mutualisés Anfh dans la limite des fonds disponibles

Maintien et développement des compétences en réanimation / soins critiques adultes et pédiatriques – Module 1B IDE

OBJECTIFS

Pour les établissements :

- > Pouvoir constituer et pérenniser une équipe de renfort de l'établissement.
- > Améliorer les pratiques, la fluidité et la flexibilité des organisations.
- > Sécuriser l'engagement des soignants volontaires.
- > Développer la dynamique d'équipe et l'intelligence collective.

Pour les professionnels exerçant déjà en réanimation :

- > Garantir le maintien et la mise à jour des connaissances et compétences.

Pour les professionnels de renfort :

- > Actualiser et développer des compétences.

Pour l'ensemble de ces professionnels précités :

- > Renforcer l'usage des outils communs de communication en santé.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
AFN 2022

Public

IDE exerçant en service de réanimation et de soins critiques (services pédiatriques et adultes)

Organisé par

FORMAVENIR
PERFORMANCES
ou REALCARE
Fin de marché :
12/06/2026

Durée

7 heures

Renseignements complémentaires

Financement :
crédits mutualisés Anfh dans la limite des fonds disponibles

Maintien et développement des compétences en réanimation / soins critiques adultes et pédiatriques – Module 2A

OBJECTIFS

Pour les établissements :

- > Pouvoir constituer et pérenniser une équipe de renfort de l'établissement.
- > Améliorer les pratiques, la fluidité et la flexibilité des organisations.
- > Sécuriser l'engagement des soignants volontaires.
- > Développer la dynamique d'équipe et l'intelligence collective

Pour les professionnels exerçant déjà en réanimation :

- > Garantir le maintien et la mise à jour des connaissances et compétences

Pour les professionnels de renfort :

- > Actualiser et développer des compétences

Pour l'ensemble de ces professionnels précités :

- > Renforcer l'usage des outils communs de communication en santé.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
AFN 2022

Durée
14 heures

Public

Équipes soignantes exerçant dans d'autres services qu'en réanimation/soins critiques adultes et pédiatriques

Renseignements complémentaires

Financement : crédits mutualisés Anfh dans la limite des fonds disponibles

Organisé par

FORMAVENIR
PERFORMANCES
ou REALCARE
Fin de marché :
12/06/2026



Flashez ce QR code pour accéder à la version digitale

Maintien et développement des compétences en réanimation / soins critiques adultes et pédiatriques – Module 2B IDE

OBJECTIFS

Pour les établissements :

- > Pouvoir constituer et pérenniser une équipe de renfort de l'établissement.
- > Améliorer les pratiques, la fluidité et la flexibilité des organisations.
- > Sécuriser l'engagement des soignants volontaires.
- > Développer la dynamique d'équipe et l'intelligence collective.

Pour les professionnels exerçant déjà en réanimation :

- > Garantir le maintien et la mise à jour des connaissances et compétences.

Pour les professionnels de renfort :

- > Actualiser et développer des compétences.

Pour l'ensemble de ces professionnels précités :

- > Renforcer l'usage des outils communs de communication en santé.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
AFN 2022

Renseignements complémentaires

Financement : crédits mutualisés Anfh dans la limite des fonds disponibles

Public

IDE exerçant en service de réanimation et de soins critiques (services pédiatriques et adultes)

Organisé par

FORMAVENIR
PERFORMANCES
ou REALCARE
Fin de marché :
12/06/2026

Durée

7 heures

Prévenir le recours à l'isolement et la contention en psychiatrie

OBJECTIFS

- > Connaître le cadre juridique de l'isolement et de la contention précisant notamment les droits du patient.
- > Repérer les éléments favorisant la survenue de crise.
- > Connaître les signaux précurseurs d'une crise.
- > Analyser *a posteriori* des situations de crise pour améliorer les pratiques.
- > Connaître les stratégies de désamorçage et les outils de prévention de crise.
- > Garantir la sécurité et l'amélioration de la qualité de la prise en charge des patients en cas de recours nécessaires aux pratiques de l'isolement et de la contention.
- > Avoir connaissance des outils et des méthodes nécessaires à une réflexion d'équipe.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
AFN 2022

Public

Personnel médical et soignant, personnel de direction d'établissement autorisé en psychiatrie

Organisé par

GRIEPS
Fin du marché :
14/06/2026

Durée

21 heures

Renseignements complémentaires

- > Formation en présentiel ou en distanciel (3 jours consécutifs)
- > Financement : Plan Ets

Prévenir le recours à l'isolement et la contention en psychiatrie

OBJECTIFS

- > Connaître le cadre juridique de l'isolement et de la contention précisant notamment les droits du patient.
- > Repérer les éléments favorisant la survenue de crise.
- > Connaître les signaux précurseurs d'une crise.
- > Analyser *a posteriori* des situations de crise pour améliorer les pratiques.
- > Connaître les stratégies de désamorçage et les outils de prévention de crise.
- > Garantir la sécurité et l'amélioration de la qualité de la prise en charge des patients en cas de recours nécessaires aux pratiques de l'isolement et de la contention.
- > Avoir connaissance des outils et des méthodes nécessaires à une réflexion d'équipe.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
AFN 2022

Public

Personnel médical et soignant, personnel de direction d'établissement autorisé en psychiatrie

Organisé par

INFOR SANTÉ
Fin du marché :
14/06/2026

Durée

21 heures

Améliorer la communication dans la relation entre les professionnels et les soignés, les familles, les proches et les aidants

OBJECTIFS

- > Connaître la réglementation : droit à l'information, personne de confiance.
- > Rechercher les besoins sous-jacents aux comportements inadéquats et aux émotions des usagers.
- > Connaître la communication verbale et non-verbale, les principes fondamentaux d'une communication non violente, de l'écoute active, de l'empathie...
- > Détecter les mécanismes de défense et sources de tensions.
- > Améliorer la cohérence d'équipe : complémentarité des rôles, partage d'information...

INFOS PRATIQUES

Code de formation **AFN 2023**

Public pluriprofessionnel

Professionnels du soin, de l'accompagnement et les administratifs du sanitaire, du médico-social et du social

Organisé par

ANTIDOTE EXPERTISE
ou FORMAVENIR
ou ELIDE FORMAVENIR
PERFORMANCES

Durée

21 heures



Flashez ce QR code pour accéder à la version digitale

Spécificité de la prise en charge en oncologie des adolescents-jeunes patients

OBJECTIFS

- > Garantir une prise en charge spécifique et une posture professionnelle adaptée dans le parcours de soins en oncologie des patients adolescents et jeunes adultes.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **AFN 2023**

Public

Tout professionnel intervenant dans le parcours de jeunes patients en oncologie

Organisé par

FORMAVENIR
PERFORMANCES

Durée

21 heures

Renseignements complémentaires

Financement : crédits mutualisés Anfh dans la limite des fonds disponibles

Annonce et accompagnement d'une mauvaise nouvelle médicale

OBJECTIFS

- > Améliorer la qualité de l'annonce et de l'accompagnement d'une mauvaise nouvelle médicale par les professionnels du soin et de l'accompagnement.
- > Maîtriser les dimensions éthiques, déontologiques et juridiques associées à l'annonce d'une mauvaise nouvelle médicale. Considérer la singularité du patient, respecter son autonomie. Créer une relation humaine et soutenante.
- > Reconnaître le rôle complémentaire de chacune des personnes intervenant dans le parcours de soins à des moments clés.
- > Préparer pour contribuer en équipe à l'annonce et prévoir l'accompagnement.
- > Réaliser un entretien d'annonce.
- > À la suite de l'annonce, accompagner le patient (compréhension de la situation médicale, directives anticipées, traçabilité des éléments de l'entretien d'annonce et partage de l'information, prise en compte des choix et attentes du patient dans l'élaboration du plan personnalisé de soins, identification des ressources et acteurs territoriaux d'accompagnement des patients et des proches)

INFOS PRATIQUES

Code de formation **AFN 2024**

Public

Professionnels du soin et de l'accompagnement des différents secteurs : sanitaire, social et médico-social

Organisé par
FORMAVENIR
PERFORMANCES

Durée

21 heures

Renseignements complémentaires

Financement : crédits mutualisés Anfh dans la limite des fonds disponibles

Identifier et accompagner les proches aidants :

Initier des actions auprès de ces publics et partenaires extérieurs

OBJECTIFS

- > Situer les enjeux, les rôles et les caractéristiques du proche aidant du patient ou résident.
- > Identifier les facteurs de risques et comorbidités liées au rôle de proche aidant.
- > Repérer les signaux d'alerte de souffrance.
- > Sensibiliser l'aidant à la promotion de sa santé.
- > Orienter vers les dispositifs d'aides aux aidants et d'accompagnement de la personne aidée disponibles.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **AFN 2024**

Public

Tout personnel médical, paramédical, socio-éducatif, de rééducation, psychologue et personnel administratif et technique

Organisé par

ANTIDOTE EXPERTISE
ou QUALI V

Durée

21 heures

Renseignements complémentaires

Financement : crédits mutualisés Anfh dans la limite des fonds disponibles

Repérage, diagnostic et prise en charge de l'endométriose – Module 1 - Diagnostic

OBJECTIFS

- > Améliorer les pratiques professionnelles du diagnostic de l'endométriose.
- > Diagnostic précoce, diagnostic différentiel et extension de la maladie.
- > Identifier les symptômes évocateurs et les signes cliniques de l'endométriose.
- > Connaître les filières endométriose : missions et offre de soins graduée.
- > Assurer l'analyse des résultats de questionnaires de diagnostic ou autodiagnostic.
- > Réaliser ou orienter vers un professionnel pour réaliser les examens de 1^{er} intention selon les recommandations de la HAS.
- > Prescrire pour les professionnels concernés, les examens complémentaires de 2nd recours selon les recommandations de la HAS.
- > Évaluer le retentissement de l'endométriose et celui de la douleur sur la qualité de vie.
- > Contribuer à l'approche diagnostique interdisciplinaire et graduée au sein de RCP.
- > Mener une consultation d'annonce diagnostique.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **AFN 2024**

Public

Professionnels médicaux : médecins urgentistes et les internistes, gynécologues médicaux, gynécologues obstétriciens, urologues, chirurgiens digestifs, radiologues, médecins de la douleur et de la fertilité, sage-femmes

Organisé par
FORMAVENIR
PERFORMANCES

Durée
7 heures

Renseignements complémentaires
Financement : crédits mutualisés Anfh dans la limite des fonds disponibles



Flashez ce QR code pour accéder à la version digitale

Repérage, diagnostic et prise en charge de l'endométriose – Module 2 - Prise en charge

OBJECTIFS

- > Prendre en charge, orienter et suivre : Connaître et identifier les niveaux de prise en charge graduée au sein de la filière (proximité, 2^e et 3^e recours), orienter à bon escient en évitant les sur et les sous adressages.
- > Établir une stratégie thérapeutique globale adaptée au niveau de la maladie, en lien avec la patiente et fondée sur les recommandations.
- > Savoir communiquer sur les droits et orienter vers des structures et des interlocuteurs favorisant la qualité de vie.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **AFN 2024**

Public

Professionnels médicaux assurant une prise en charge de femmes souffrant d'endométriose : gynécologues médicaux, gynécologues obstétriciens, urologues, chirurgiens digestifs, radiologues, médecins de la douleur et de la fertilité

Organisé par
FORMAVENIR
PERFORMANCES

Durée
7 heures

Renseignements complémentaires

Financement : crédits mutualisés Anfh dans la limite des fonds disponibles

Bientraitance des personnes accueillies

OBJECTIFS

- > Avoir des bases réglementaires concernant :
 - les droits des patients et de la personne accueillie ;
 - les chartes du patient et de la personne accueillie ;
 - les devoirs des agents (obligation de protection, signalement, responsabilité).
- > Définir des notions de bientraitance, maltraitance et bienveillance.
- > Promouvoir et favoriser la bientraitance dans les actes du quotidien.
- > Développer une démarche de prévention de la maltraitance.
- > Développer et de s'approprier des outils méthodologiques pour structurer, évaluer et ajuster les pratiques.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
H122

Renseignements complémentaires
Financement : Plan Ets

Public

Personnels soignants et éducatifs des établissements sanitaires et sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière

Organisé par

DÉMÉTER SANTÉ
ou IDÉAGE FORMATION

Durée

14 heures

Prise en charge de la dénutrition des personnes âgées

OBJECTIFS

- > Connaître les aspects physiologiques et psychologiques de l'alimentation des personnes âgées.
- > Connaître leurs besoins nutritionnels.
- > Repérer les situations à risques de dénutrition.
- > Repérer les situations à risques des troubles de la déglutition.
- > Connaître les outils de dépistage et de diagnostic de la dénutrition chez la personne âgée.
- > Adapter l'alimentation aux besoins de la personne âgée.
- > Repérer les éléments favorables à l'alimentation de la personne âgée.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
H130

Renseignements complémentaires
Financement : Plan Ets

Public

Infirmière diplômée d'État, aide soignante, aide médico-psychologique, agent de service hospitalier, auxiliaires de vie et personnels de cuisine

Organisé par

ALTAFORMA
ou FORMAVENIR
PERFORMANCES

Fin de marché :
30/08/2026

Durée

14 heures

Prise en charge des troubles de la déglutition

OBJECTIFS

- > Connaître la physiologie et le mécanisme de fonctionnement de la déglutition et ses changements liés au vieillissement.
- > Acquérir une compréhension approfondie concernant la dysphagie, ses causes et ses conséquences possibles chez la personne âgée.
- > Comprendre le principe et l'importance du dépistage de la dysphagie et pouvoir y participer activement.
- > Améliorer la prise en charge des troubles de la déglutition chez les personnes âgées en institution et savoir intervenir efficacement en cas de fausse route.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
H131

Renseignements complémentaires
Financement : Plan Ets

Public
Professionnels exerçant auprès de personnes âgées en EHPAD

Organisé par
IDÉAGE FORMATION

Durée
14 heures

Connaissance de la personne âgée à destination du personnel non soignant

OBJECTIFS

- > Comprendre les spécificités du vieillissement et de l'accompagnement de la personne âgée en institution dans le respect de ses droits.
- > Connaître les effets du vieillissement normal et en comprendre les répercussions pour la personne âgée et pour le professionnel.
- > Connaître les principales pathologies du vieillissement pour adapter son accompagnement.
- > Acquérir des techniques relationnelles et de communication favorisant une bonne relation avec le résident et sa famille.
- > Identifier le rôle de chacun au sein de l'équipe pluridisciplinaire dans l'accompagnement quotidien.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
H180

Renseignements complémentaires
Financement : Plan Ets

Public
Tout personnel non qualifié en soins : Agent de Service Hospitalier / Agent des Services Hospitaliers Qualifiés et personnels administratifs, ouvriers et techniques

Organisé par
IGL
Fin de marché :
30/08/2026

Durée
14 heures



Flashez ce QR code pour accéder à la version digitale

Parcours modulaire sur les fondamentaux de la prise en soin de la personne âgée – Module 1 - Comprendre et mieux ressentir les effets du vieillissement

N

OBJECTIFS

- > Ressentir physiquement les effets du vieillissement sur le plan sensoriel et locomoteur afin de mesurer les répercussions dans le quotidien de la personne âgée.
- > Mieux comprendre les besoins spécifiques de chaque personne âgée afin de favoriser son empathie, adapter sa prise en soin, dans le respect de la personne et dans un objectif de bien-être et de stimulation de l'autonomie.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
H315

Public
Tout professionnel exerçant auprès des personnes âgées

Organisé par
ALTAFORMA

Durée
7 heures

Renseignements complémentaires
Financement : crédits mutualisés Anfh dans la limite des fonds disponibles

Parcours modulaire sur les fondamentaux de la prise en soin de la personne âgée – Module 2 - Les fondamentaux de la gériatrie

N

OBJECTIFS

- > Valoriser et donner du sens au travail auprès des personnes âgées.
- > Acquérir des connaissances sur le vieillissement physique et psychique, ses conséquences sur la personne et les conduites à tenir dans les différentes situations rencontrées.
- > Connaître les principales pathologies du grand âge afin de mieux prendre en charge les personnes, en repérer les répercussions physiques, psychologiques et sociales sur les actes de la vie quotidienne.
- > Élaborer un plan d'action pour adapter son comportement professionnel dans le sens du respect dû à la personne âgée quelle que soit sa dépendance.
- > Renforcer le travail en équipe afin de développer la globalité, la cohérence de la prise en charge et la continuité des soins.
- > Intégrer une réflexion éthique et éducative dans sa démarche d'accompagnement.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
H315

Public
Tout professionnel exerçant auprès des personnes âgées

Organisé par
ALTAFORMA

Durée
21 heures

Renseignements complémentaires
Financement : Plan Ets

Parcours modulaire sur les fondamentaux de la prise en soin de la personne âgée – Module 3 - Missions et rôles des ASH dans l'aide à la personne âgée

N

OBJECTIFS

- > Savoir réaliser des soins (hygiène, alimentation, élimination, sommeil) et des gestes techniques (réfection des lits, hygiène des locaux) adaptés aux besoins de la personne âgée.
- > Aider la personne à conserver et/ou acquérir de l'autonomie au quotidien.
- > Accueillir les personnes : écouter et apporter une réponse adaptée et appropriée à la personne accueillie et à sa famille.
- > Transmettre les informations liées à la réalisation du soin et alerter en cas d'anomalie par oral, par écrit pour participer à la continuité des soins.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
H315

Public

ASH exerçant auprès des personnes âgées

Organisé par
ALTAFORMA

Durée

21 heures

Renseignements complémentaires

Financement : Plan Ets

Parcours modulaire sur les fondamentaux de la prise en soin de la personne âgée – Module 4 - Connaissance et bonne utilisation de la grille AGGIR

N

OBJECTIFS

- > Connaître la définition, le cadre légal et l'utilité du modèle AGGIR.
- > Comprendre les impacts de l'évaluation de la dépendance sur le budget de l'établissement.
- > Maîtriser la méthodologie permettant une évaluation exhaustive des besoins en soins requis pour chaque résident, savoir calculer le GIR moyen pondéré (GMP), savoir classer dans la grille au bon niveau en fonction des variables.
- > Savoir veiller à l'actualisation de la grille pour le patient.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
H315

Public

Tout professionnel exerçant auprès des personnes âgées

Organisé par
ALTAFORMA

Durée

7 heures en présentiel
+ 3h30 en distanciel

Renseignements complémentaires

Financement : Plan Ets



Flashez ce QRcode pour accéder à la version digitale

Qualité de la prestation hôtelière en EHPAD – Le service des repas

OBJECTIFS

- > Apporter au personnel chargé du service des repas les techniques en vigueur dans la Restauration et adaptable au poste de travail ou à la fonction de l'agent.
- > Améliorer les conditions du service hôtelier et la technicité du personnel en charge du service.
- > Permettre aux usagers de bénéficier de prestations différentes, nouvelles.
- > Favoriser la relation avec le résident afin de lui apporter un service hôtelier de qualité.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
H316

Public

Le personnel chargé du service en salle, en chambre et le personnel de cuisine

Organisé par

Alternative Conseil et Formation (ACF)
Fin de marché :
26/04/2026

Durée

14 heures

Renseignements complémentaires

Financement : Plan Ets

Construire un projet d'animation et des activités/ateliers spécifiques en établissement

OBJECTIFS

Ce dispositif modulaire permet de concevoir en équipe pluridisciplinaire un projet d'animation et animer des ateliers ou activités en lien avec le projet de vie du ou des patient(s)/résident(s) : conception, organisation, collaborations, animation et évaluation.

6 Modules :

- > Module 1 : L'animation : savoir-faire et savoir-être.
- > Module 2 : Animation d'ateliers de gymnastique douce.
- > Module 3 : Animation d'ateliers en lien avec la musique et le chant.
- > Module 4 : Animation d'ateliers de danse et danse assise.
- > Module 5 : Animation d'activités «Flash».
- > Module 6 : Animations/Activités pour les résidents en situation de grande dépendance.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
H330

Public

Tout personnel ayant une appétence pour l'organisation d'activités d'animation et souhaitant assister le professionnel qualifié à l'animation

Organisé par

CÈDRE SANTÉ
ÉVOLUTION

Durée

14 heures pour
chaque module

Renseignements complémentaires

Financement : Plan Ets



Axe 1 Prise en charge des patients et résidents

MODULE 1

L'animation : savoir-faire et savoir-être

Objectifs

- Définir les objectifs d'un projet d'animation en lien avec le service animation.
- Apprendre à construire des projets d'animation adaptés aux attentes et besoins des patients/résidents.
- Savoir évaluer un projet, rendre compte, communiquer et proposer des adaptations pour les futures animations.
- Connaître les techniques pour inciter les patients/résidents à participer.
- Apprendre à animer un groupe au sein d'une activité.
- S'approprier le rôle et la posture d'animateur dans le cadre de l'animation d'un atelier.

MODULE 2

Animation d'ateliers de gymnastique douce

Objectifs

- Apprendre à travailler en lien avec les professionnels connaissant les capacités et les limites des patients/résidents (kinésithérapeute, psychomotricien, ergothérapeute, IDE, éducateur sportif, etc.).
- Construire un atelier de gymnastique douce, animer, évaluer, utiliser les ressources internes.
- Prévoir d'organiser la mise en valeur des réalisations des ateliers.

MODULE 3

Animation d'ateliers en lien avec la musique et le chant

Objectifs

- Appréhender les différentes disciplines adaptées aux capacités des patients/résidents (les instruments et les chansons du répertoire classique ou contemporain).
- Construire un atelier adapté aux préférences et envies des patients/résidents, animer, évaluer, utiliser les ressources internes ou externes.
- Apprendre à évaluer ces ateliers de façon individuelle et collective et proposer des adaptations pour les futures animations.
- Prévoir d'organiser la mise en valeur des réalisations des ateliers.

MODULE 4

Animation d'ateliers en danse et danse assise

Objectifs

- Appréhender les différentes disciplines adaptées aux capacités des patients/résidents (les danses en privilégiant des styles de danse doux et accessibles, tels que la danse en ligne, la danse traditionnelle ou encore la danse assise, etc.).
- Construire un atelier adapté aux préférences et envies des patients/résidents, animer, évaluer, utiliser les ressources internes ou externes.
- Apprendre à évaluer ces ateliers de façon individuelle et collective et proposer des adaptations pour les futures animations.
- Prévoir d'organiser la mise en valeur des réalisations des ateliers.

MODULE 5

Animation d'activités « flash » occupationnelles

Objectifs

- Apprendre à différencier les animations, activités thérapeutiques et activités Flash.
- Définir ce qu'est un temps d'animation pour des personnes atteintes de maladies d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.
- Savoir élaborer du matériel spécifique pour ces activités.
- Apprendre à construire concrètement des activités Flash adaptées aux patients/résidents et les animer.
- Connaître les limites de l'animation en groupe.
- Apprendre à évaluer les activités d'animation et proposer des adaptations pour les futures animations.

MODULE 6

Animations/activités pour les résidents en situation de grande dépendance

Objectifs

- Apprendre à différencier les animations collectives, des activités tournées essentiellement vers les résidents en situation de grande dépendance en sollicitant, si besoin, des intervenants extérieurs (chanteur, musicien, etc.).
- Apprendre à construire concrètement des activités et les animer.
- Apprendre à évaluer les activités d'animation et proposer des adaptations pour les futures animations.



Flashez ce QR code pour accéder à la version digitale

Élaborer et construire un projet socio-culturel, artistique, sportif, collaboratif, dans ou hors les murs d'un établissement pour les patients

OBJECTIFS

- > Appréhender les possibles articulations entre l'art, la culture, le sport, l'accompagnement éducatif, le soin et l'accès à la citoyenneté.
- > Identifier les conditions de mise en place d'un projet de partenariat.
- > Élaborer des projets de partenariat à partir des besoins des usagers, de leurs projets individualisés et en lien avec le projet de service ou d'établissement.
- > Accompagner l'engagement des usagers dans la réalisation de projets de partenariat.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
H335

Public

Animateur, responsable de pôle animation, Directeur, psychologue, cadre, plus largement, tout professionnel souhaitant participer à la mise en œuvre d'un projet ou événement culturel, artistique, à caractère ou vocation social(e), sportif, collaboratif

Organisé par
SOFOR

Durée

14 heures
+ 7 heures en option

Renseignements complémentaires

- > Accompagnement individuel en option
- > Financement : Plan Ets

Soins et hygiène des pieds des personnes âgées

OBJECTIFS

- > Connaître les principes élémentaires de l'hygiène des pieds de la personne âgée (techniques de soins de la peau, de soins des ongles, etc.).
- > Pratiquer les soins de pieds en toute sécurité en respectant les limites de son intervention par rapport au médecin et professionnels diplômés.
- > Identifier les limites de son intervention.
- > Savoir identifier les personnes qui requièrent des soins de pieds spécifiques.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
S100

Public

Tout personnel exerçant auprès de personnes âgées

Renseignements complémentaires

- > Groupe limité à 8 participants
- > Financement : Plan Ets

Organisé par

ALTAFORMA
ou FORMAVENIR
PERFORMANCES
Fin de marché :
30/08/2026

Durée

14 heures

Image de soi : soins esthétiques médiateurs de la relation d'aide

OBJECTIFS

- Repositionner le patient ou le résident en tant qu'individu en maintenant et / ou restaurant ses habilités sociales.
- L'amener à se regarder et se voir avec bienveillance, à « prendre soin de soi ».
- Acquérir des connaissances sur le rôle des soins esthétiques dans le cadre d'une relation d'aide.
- Partager une culture commune autour des soins esthétiques auprès du patient ou du résident atteint d'une pathologie psychiatrique et acquérir des techniques de base.
- Avoir une posture professionnelle valorisant l'image de l'autre.
- Découvrir, pratiquer des techniques de soins esthétiques.
- Savoir animer un atelier « image de soi et soins esthétiques » dans le cadre d'une relation d'aide.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
S101

Public

Infirmiers, aides-soignants, tous professionnels chargés d'animer des ateliers corporels ou esthétiques, de groupe ou en individuel.

Organisé par

Réseau des Greta

Durée

28 heures



Flashez ce QR code pour accéder à la version digitale

Comprendre et prendre en charge les personnes atteintes de troubles démentiels en EHPAD

OBJECTIFS

- Accompagner l'utilisateur avant de « prendre en charge » une pathologie.
- Comprendre ce qu'est un trouble du comportement et les SCPD.
- Comprendre l'impact de la pathologie au quotidien.
- Identifier les leviers et champs d'action de l'AS, l'ASH et l'IDE.
- Adopter les techniques pour maintenir l'autonomie aux temps clés du quotidien.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
S120

Public

AS, ASH, IDE

Organisé par

FORMAVENIR
PERFORMANCES

Durée

14 heures

Renseignements complémentaires

Financement : Plan Ets

La maladie d'Alzheimer et les troubles apparentés – Quelles techniques de soins ?

OBJECTIFS

- > Connaître les caractéristiques de la maladie d'Alzheimer pour reconnaître au quotidien les symptômes et les troubles consécutifs à cette maladie.
- > Apprendre à gérer les troubles du comportement des personnes ayant une maladie d'Alzheimer et leur dispenser des soins.
- > S'approprier des techniques d'écoute et de communication pertinentes avec le patient/résident et sa famille.
- > Acquérir des techniques de soins adaptés.
- > Analyser sa pratique de soins pour proposer des pistes d'amélioration.
- > Construire des projets adaptés aux situations liées aux patients/résidents.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
S122

Renseignements complémentaires
Financement : Plan Ets

Public

Tous les professionnels de santé prenant en charge des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et troubles apparentés (AS, IDE, AES, AVS, ASHQ, professionnels de la rééducation, Psychologues, etc.)

Organisé par
ALTAFORMA
ou IDÉAGE FORMATION

Durée
21 heures

Développer une approche non médicamenteuse des troubles psycho comportementaux en gériatrie

OBJECTIFS

- > Connaître et savoir identifier les différents troubles psycho comportementaux chroniques en lien avec un trouble neurocognitif associé à une maladie d'Alzheimer ou apparentée.
- > Développer une démarche de prise en charge adaptée et savoir réagir aux différents troubles psycho comportementaux observés.
- > Proposer des modalités d'accueil, d'accompagnement et une prise en soin adaptée aux personnes atteintes d'un trouble neurocognitif en EHPAD ou USLD.
- > Comprendre le vécu des familles et travailler en collaboration avec ces membres afin de faciliter l'accompagnement et la prise en soin du patient / résident.
- > Consolider la mise en place d'une prise en soins adaptée des troubles psycho comportementaux à travers une approche globale intégrant différentes interventions non médicamenteuses et s'appuyant sur la mobilisation de ressources extérieures.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
S123

Renseignements complémentaires
Financement : Plan Ets

Public

L'ensemble des personnels des EHPAD et USLD : Administratifs - encadrants - soignants dont médecins

Organisé par
IDÉAGE FORMATION

Durée
21 heures

Prise en charge de la santé bucco-dentaire des personnes âgées ou dépendantes

OBJECTIFS

- Connaître et maîtriser les techniques d'hygiène bucco-dentaire de manière à assurer une prise en charge conforme aux bonnes pratiques.
- Identifier les besoins spécifiques en hygiène bucco-dentaire (handicap, dépendance, troubles cognitifs, maladies chroniques, soins palliatifs, etc.).

INFOS PRATIQUES

Code de formation
S125

Renseignements complémentaires
Financement : Plan Ets

Public

Cadres de santé, infirmiers, aides-soignants, aides médico-psychologiques, auxiliaires de vie sociale, services de gériatrie, unités de soins de longue durée (USLD), services de soins de suite et de réadaptation (SSR), santé mentale, unités de soins palliatifs, services accueillant des patients à risques : cardiologie, oncologie, réanimation, etc.

Organisé par

FORMAVENIR
PERFORMANCES ou IGL

Durée

14 heures



Flashez ce QR code pour accéder à la version digitale

Prise en charge des troubles psychiatriques en EHPAD

OBJECTIFS

- Connaître les différentes pathologies psychiatriques, leurs caractéristiques et leurs manifestations.
- Identifier les besoins spécifiques, ainsi que les soins adaptés à ces besoins.
- Connaître les différents traitements prescrits.
- Acquérir des compétences nouvelles dans :
 - l'accueil, l'accompagnement relationnel, avec ses limites ;
 - les techniques à adapter dans les actes quotidiens.
- Renforcer la cohérence des pratiques de l'équipe pluriprofessionnelle dans le suivi du résident, faire le lien avec une équipe psychiatrique extérieure.
- Encourager les personnels à se faire aider par des ressources spécialisées extérieures.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
S126

Renseignements complémentaires
Financement : Plan Ets

Public

Tout professionnel soignant accompagnant des personnes âgées atteintes de troubles psychiatriques

Organisé par

ALTAFORMA ou ETHICARE

Durée

21 heures

Accompagner le patient / résident par le toucher

OBJECTIFS

- > Définir précisément la relation d'aide par le toucher, sa spécificité, connaître les différents types de touchers, les indications et contre indications de la relation d'aide par le toucher.
- > Comprendre l'importance de la peau et du toucher d'un point de vue histologique, neurologique, affectif, etc.
- > Prendre conscience de la place et de l'intérêt du toucher dans la relation et de ses impacts physiques et psychiques tant pour le soigné que pour le soignant.
- > Identifier le toucher comme moyen de communication non verbale.
- > Découvrir les techniques adaptées aux besoins des personnes (nourrissons, enfants, adolescents, adultes, personnes âgées, personnes en situation de handicap), dans la limite de son champ de responsabilité et dans le cadre de l'exercice légal de son métier.
- > Repérer les signes de mieux-être ou d'inconfort du soigné pour optimiser la prise en charge.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
S128

Public

Tout professionnel du secteur sanitaire, social et médico-social

Organisé par

ELIDE FORMATION

Durée

21 heures

Renseignements complémentaires

Financement : Plan Ets

Prise en charge de la douleur – Module 1 : Sensibilisation

OBJECTIFS

- > Comprendre l'évolution de la prise en charge de la douleur et actualiser ses connaissances sur la physiopathologie des symptômes douloureux.
- > Situer le rôle de chaque professionnel dans la prise en charge et le traitement de la douleur.
- > Acquérir la démarche d'évaluation de la douleur et utiliser les outils d'évaluation appropriés.
- > Appréhender les techniques non médicamenteuses de gestion de la douleur.
- > Apprendre à mieux gérer ses propres réactions face à la souffrance du résident/patient.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
S130

Public

AS et ASH

Organisé par

FORMAVENIR
PERFORMANCES

Durée

14 heures

Renseignements complémentaires

Financement : Plan Ets

Prise en charge de la douleur – Module 1 : Sensibilisation

OBJECTIFS

- > Connaître les différentes sources de douleur physique et morale et leurs manifestations.
- > Identifier le rôle de chaque professionnel dans la prise en charge et le traitement de la douleur.
- > Connaître et savoir utiliser les outils existants d'évaluation.
- > Connaître les actions non-médicamenteuses à mettre en place.
- > Signaler les manifestations aux professionnels compétents (transmissions orales et/ou écrites).
- > Apprendre à mieux gérer ses propres réactions face à la souffrance du résident/patient.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
S130

Public
AS et ASH

Organisé par
ALTAFORMA

Durée
14 heures

Renseignements complémentaires
Financement : Plan Ets

Prise en charge de la douleur – Module 2 : Perfectionnement

OBJECTIFS

- > Connaître les différents paliers de la douleur et leurs traitements.
- > Situer le rôle de chaque professionnel dans la prise en charge de la douleur dans le contexte réglementaire.
- > Acquérir la démarche d'évaluation de la douleur et utiliser les outils d'évaluation appropriés.
- > Proposer un plan d'actions de prise en charge pluridisciplinaire de la douleur (médicamenteux et non médicamenteux).
- > Apprendre à mieux gérer ses propres réactions face à la souffrance du résident/ patient.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
S130

Public
Cadres de santé, IDE, AS et tout personnel paramédical et médical

Organisé par
FORMAVENIR
PERFORMANCES

Durée
14 heures

Renseignements complémentaires
> Financement : Plan Ets
> Simulation virtuelle (casque de réalité virtuelle)



Flashez ce QRcode
pour accéder à
la version digitale

Prise en charge de la douleur – Module 2 : Perfectionnement

OBJECTIFS

- > Connaître les différents paliers de la douleur et de leurs traitements.
- > Connaître le rôle de chaque professionnel dans la prise en charge de la douleur dans le contexte réglementaire.
- > Connaître la démarche d'évaluation : outils appropriés et modalités.
- > Transmettre les informations recueillies ou observées aux professionnels compétents.
- > Proposer un plan d'actions de prise en charge pluridisciplinaire de la douleur (médicamenteux et non médicamenteux).
- > Intégrer la prévention de la douleur, la souffrance dans l'accompagnement et la réalisation des soins.
- > Apprendre à mieux gérer ses propres réactions face à la souffrance du résident/patient.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
S130

Public

Cadres de santé, IDE, AS et tout personnel paramédical et médical

Organisé par
ALTAFORMA

Durée
14 heures

Renseignements complémentaires
Financement : Plan Ets

Communication thérapeutique – Améliorer sa communication et la relation de soin (AFN 2025)

N

OBJECTIFS

- > Améliorer son approche relationnelle et sa relation d'aide par des pratiques/techniques de communication thérapeutique.
- > Prendre du recul sur son mode de communication et bien appréhender les enjeux de la relation thérapeutique et de la relation d'aide.
- > Améliorer son approche relationnelle grâce à des pratiques de communication adaptées.
- > Faire le lien entre une pratique avancée en communication et les techniques de la communication thérapeutique.
- > Maîtriser des outils de communication directe et indirecte pour gérer l'anxiété.
- > S'approprier des techniques de communication suggestives permettant d'aider le patient/résident à augmenter ses résistances face à la douleur et dépasser ses résistances par rapport au soin.
- > Augmenter sa capacité à s'ajuster et à se préserver face aux situations difficiles et/ou conflictuelles imposées par la relation de soin.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
S131

Public

Professionnels médicaux, paramédicaux, médico-sociaux, sociaux et médecins

Organisé par
En cours de consultation

Durée
21 heures

Renseignements complémentaires

Financement : crédits mutualisés Anfh dans la limite de fonds disponibles

Plaies et cicatrisation

OBJECTIFS

- > Mettre en relation les éléments de contexte du patient afin d'assurer les soins de prévention et de suivi d'une plaie.
- > Analyser et évaluer une plaie pour adapter la prise en soins au regard des dispositifs médicaux existants et de la situation de la personne.
- > Inscrire son activité de soin dans un processus global de prise en charge en lien avec l'équipe pluridisciplinaire tout en s'appuyant sur les nouvelles technologies médicales.
- > Mobiliser les techniques permettant d'aider le patient à mieux appréhender le soin.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
S132

Public
IDE, AS, médecins

Organisé par
IFSO

Durée
21 heures

Renseignements complémentaires
Financement : Plan Ets

Manutention et autonomie des personnes âgées

OBJECTIFS

- > Adopter un comportement gestuel adapté à la personne âgée.
- > Développer des pratiques favorables au maintien de son autonomie.
- > Mieux prendre en considération la charge physique du travail pour prévenir les risques musculosquelettiques des professionnels.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
S140

Public
Personnels exerçant auprès des personnes âgées et des personnes handicapées vieillissantes

Organisé par
En cours de consultation

Durée
21 heures

Renseignements complémentaires
Financement : Plan Ets



Flashez ce QR code pour accéder à la version digitale

Évaluer et orienter les personnes repérées comme étant à risque suicidaire – (AFN 2023)

OBJECTIFS

- > Acquérir des connaissances communes sur le suicide, les populations les plus à risque, le réseau de prévention et de prise en charge.
- > Repérer des signes de risque suicidaire chez un individu
- > Utiliser des techniques relationnelles pour adapter sa communication.
- > Évaluer la gravité des signes par rapport à l'urgence suicidaire.
- > Orienter vers les ressources adaptées - éviter un risque de rupture de prise en charge.
- > Inscrire ses activités dans un travail en réseau sur son territoire : articuler ses actions avec les ressources et les dispositifs.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
S145

Public
Tous publics

Organisé par
INFOR Santé

Durée
14 heures

Renseignements complémentaires
Financement : Plan Ets

Accompagnement des personnes en fin de vie en EHPAD

OBJECTIFS

- > Adapter et soutenir sa pratique professionnelle face à la fin de vie.
- > Mettre en place une relation personnalisée.
- > Accompagner les familles à la fin de vie de leur proche.
- > Élaborer des outils, une démarche visant à l'amélioration des pratiques professionnelles au sein de l'établissement.
- > S'inscrire dans une prise en charge pluridisciplinaire.
- > Prendre du recul face à la fin de vie.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
S161

Public
Tout professionnel d'établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux

Organisé par
INFIPP
Fin de marché :
17/03/2026

Durée
21 heures

Renseignements complémentaires
Financement : Plan Ets

Assistant de soins en gérontologie - ASG

OBJECTIFS

- > Repérer les besoins de la personne en mobilisant ses connaissances sur les troubles ou la maladie.
- > Concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne.
- > Comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé.
- > Réaliser des soins quotidiens en utilisant les techniques appropriées.
- > Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie.
- > Mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
S173

Public
Métiers de l'assistance aux soins (AS, AMP/AES)

Organisé par
En cours de consultation

Durée
140 heures

Renseignements complémentaires
Groupe limité à 12 participants.

- > Validation du parcours si 140 heures effectuées
- > Financement : 60 % CNSA - 40 % Plan ets sous réserve d'éligibilité et de fonds disponibles



Flashez ce QRcode pour accéder à la version digitale

Les spécificités de la prise en charge à domicile –

N

Module 1 : La place du domicile dans le parcours de soin/d'accompagnement

OBJECTIFS

- > Comprendre les spécificités et les défis de l'environnement de soins à domicile par rapport aux autres environnements de soins.
- > Assimiler les aspects réglementaires et éthiques liés à la prestation de soins à domicile, et notamment les questions de confidentialité et de consentement.
- > Acquérir les compétences spécifiques fondamentales pour la prise en charge à domicile.
- > Acquérir une maîtrise en communication et en gestion des relations pour établir et maintenir une relation professionnelle solide avec les patients, leurs familles et les autres professionnels de santé.
- > Développer une capacité à travailler de manière autonome à domicile et à gérer efficacement et rapidement les situations d'urgence à domicile.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
S300

Public
AS, ASG, IDE, psychologue, psychomotricien, animateur, coordinateur des soins, agents de la plateforme REPIT, des CRT, SSIAD, équipe mobile

Organisé par
IDÉAGE FORMATION

Durée
21 heures

Renseignements complémentaires
Financement : Plan Ets

Les spécificités de la prise en charge à domicile –



Module 2 : Accompagnement des personnes atteintes de maladies neurodégénératives et/ou troubles psychiques

OBJECTIFS

- > Développer ses connaissances sur les spécificités des maladies neurodégénératives les plus fréquentes et sur leurs modalités d'évolution.
- > Être en mesure d'adapter sa communication et son comportement aux personnes atteintes d'une maladie neurodégénérative selon le type de pathologie et le stade d'évolution et intégrer les familles.
- > Connaître les principales pathologies psychiques des personnes vivant à domicile et identifier les signes d'alerte de souffrance psychique importante.
- > Adapter sa communication et la prise en soins aux caractéristiques des personnes atteintes par un trouble psychique.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
S300

Public

AS, ASG, IDE, psychologue, psychomotricien, animateur, coordinateur des soins, agents de la plateforme REPIT, des CRT, SSIAD, équipe mobile

Organisé par

IDÉAGE FORMATION

Durée

14 heures

Renseignements complémentaires

Financement : Plan Ets

Les spécificités de la prise en charge à domicile –



Module 3 : La prévention des chutes à domicile

OBJECTIFS

- > Comprendre le mécanisme des chutes et leurs conséquences pour la personne concernée.
- > Connaître les facteurs de risque de chute chez une personne vivant à domicile.
- > Être en mesure d'analyser et d'évaluer le risque de chute d'une personne vivant à domicile.
- > Prévenir le risque de chute à domicile en apportant des conseils individualisés et adaptés au profil de la personne concernée.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
S300

Public

AS, ASG, IDE, psychologue, psychomotricien, animateur, coordinateur des soins, agents de la plateforme REPIT, des CRT, SSIAD, équipe mobile

Organisé par

IDÉAGE FORMATION

Durée

14 heures

Renseignements complémentaires

Financement : Plan Ets

Les spécificités de la prise en charge à domicile – Module 4 : La fin de vie à domicile



OBJECTIFS

- Développer ses connaissances sur l'aspect législatif et les fondements éthiques de l'accompagnement de fin de vie et des soins palliatifs.
- Être en mesure d'identifier le rôle des différents intervenants et service et savoir situer son rôle dans l'accompagnement de fin de vie à domicile.
- Proposer un accompagnement de fin de vie répondant aux besoins et attentes des personnes en fin de vie et de leur famille.
- Développer une posture professionnelle adaptée auprès des personnes en fin de vie et gérer les situations difficiles.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
S300

Renseignements complémentaires
Financement : Plan Ets

Public
AS, ASG, IDE,
psychologue,
psychomotricien,
animateur, coordinateur
des soins, agents de la
plateforme REPIT, des
CRT, SSIAD, équipe
mobile

Organisé par
IDÉAGE FORMATION

Durée
14 heures



Flashez ce QR code
pour accéder à
la version digitale

2.

Prévention et gestion des risques

Renforcement de la cybervigilance – Acquérir les bons réflexes

OBJECTIFS

- > Comprendre à quoi sert la Sécurité des Systèmes d'Information (SSI) dans un établissement de santé (protection des données, réputation de l'établissement, continuité des soins).
- > Comprendre son rôle dans la sécurité informatique de son établissement.
- > Connaître et détecter les différents types de menaces (motivations des cyberscriminels, victimes potentielles, etc.).
- > Développer un esprit critique et devenir vigilant.
- > Connaître les actions concrètes mobilisables à son niveau (points de vigilances et bonnes pratiques).

INFOS PRATIQUES

Code de formation
AFN 2022

Public
Tout agent de la FPH

Organisé par
CRYALIDE
ou DÉMÉTER SANTÉ
Fin de marché :
12/06/2026

Durée
7 heures

Renseignements complémentaires
Financement : crédits mutualisés Anfh dans la limite de fonds disponibles



Flashez ce QR code pour accéder à la version digitale

AFGSU - Niveau 1 – Formation initiale

OBJECTIFS

- > Conformément à l'arrêté du 30/12/2014 : l'acquisition de connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.
- > Prodiguer les premiers secours par des gestes simples et adaptés.
- > Donner une alerte rapide et précise aux services médicaux de secours.
- > Se préparer à l'obtention de l'AFGSU niveau 1.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
H102

Public
Personnels non-soignants (ASH, ASHQ, AVS) administratifs, techniques et ouvriers

Organisé par
TRANSFAIRE

Durée
14 heures

Renseignements complémentaires
Financement : 80% Plan Ets et 20% crédits mutualisés Anfh dans la limite des fonds disponibles

AFGSU - Niveau 2 – Formation initiale

OBJECTIFS

- > Se préparer à l'obtention de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 suivant l'arrêté du 30 Décembre 2014.
- > Acquérir les connaissances nécessaires en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique à l'identification d'une urgence à caractère médical et à la prise en charge en équipe, en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **H103**

Public

Techniciens de laboratoire, métiers de la pharmacie (préparateur en pharmacie, aide pharmacien), métiers de la rééducation (kinésithérapeute, ergothérapeute, psychomotricien, diététicien, pédicure podologue), métiers soignants (AS, infirmier, IADE, IBODE, puéricultrice), professionnels de santé inscrits dans la 4^e partie du Code de la Santé Publique

Organisé par
FORMA SANTÉ

Durée
21 heures

Renseignements complémentaires

Financement :
80% Plan Ets
et 20% crédits mutualisés
Anfh dans la limite
des fonds disponibles

Les premiers secours en santé mentale – (PSSM)

OBJECTIFS

- > Acquérir des connaissances concernant les troubles et crises en santé mentale.
- > Maîtriser un plan d'action Développer des compétences relationnelles.
- > Informer, renseigner sur les ressources disponibles.
- > Apporter un soutien initial aux personnes présentant des troubles de santé mentale.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **H104**

Public

Tout agent hospitalier,
soignant ou non soignant

Organisé par
En cours de consultation

Durée
14 heures / module

Renseignements complémentaires

> Financement : Plan Ets
> Un nouveau module sera
proposé, spécifique
adolescents et jeunes
majeurs

Les situations de violence et le personnel administratif – Module 1

N

OBJECTIFS

- > Reconnaître et évaluer les signes précurseurs, les facteurs déclenchants, les situations à risques d'agressivité et de violence et comprendre les mécanismes mis en œuvre.
- > Mettre en œuvre des actions, une communication et des postures relationnelles adaptées pour prévenir ou gérer les situations d'agressivité ou de violence.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
H110

Public

Tous professionnels exerçant des missions administratives dans les établissements de la FPH

Organisé par
IFSO

Durée
14 heures

Renseignements complémentaires
Financement : Plan Ets

Les situations de violence et le personnel administratif – Module 1

N

OBJECTIFS

- > Permettre aux agents d'acquérir un savoir être et un savoir-faire pour mieux anticiper, maîtriser et évaluer les situations de violence.
- > Connaître les grands principes réglementaires et les notions et degrés d'agressivité et de violence.
- > Identifier les facteurs et les tensions qui génèrent l'agressivité, dans le cadre des métiers administratifs et au regard du public accompagné, pouvant conduire à des situations de violence.
- > Connaître les techniques d'atténuation de la violence pour désamorcer les situations en amont.
- > Maintenir une communication pacificatrice contre vents et marées.
- > Prendre du recul après une situation d'agressivité ou de violence et retrouver un équilibre.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
H110

Public

Tout professionnel exerçant des missions administratives dans les établissements de la FPH

Organisé par
AKOR CONSULTING

Durée
14 heures

Renseignements complémentaires
> Financement : Plan Ets
> Entraînement *via* un simulateur conversationnel (IA)



Flashez ce QR code pour accéder à la version digitale

Les situations de violence dans les services – Module 2



OBJECTIFS

- > Reconnaître et évaluer les signes précurseurs, les facteurs déclenchants, les situations à risques d'agressivité et de violence et comprendre les mécanismes mis en œuvre.
- > Mettre en œuvre des actions, une communication et des postures relationnelles adaptées pour prévenir ou gérer les situations d'agressivité ou de violence.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
H110

Public

Tous professionnels exerçant des missions administratives dans les établissements de la FPH

Organisé par
IFSO

Durée
21 heures

Renseignements complémentaires
Financement : Plan Ets

Les situations de violence dans les services – Module 2



OBJECTIFS

- > Permettre aux agents d'acquérir un savoir être et un savoir-faire pour mieux anticiper, maîtriser et évaluer les situations de violence, en fonction de sa structure d'appartenance.
- > Connaître les grands principes réglementaires et les notions et degrés d'agressivité et de violence.
- > Identifier les facteurs et les tensions qui génèrent l'agressivité, pouvant conduire à des situations de violence.
- > Connaître les techniques d'atténuation de la violence pour désamorcer les situations en amont.
- > Maintenir une communication pacificatrice contre vents et marées et se protéger.
- > Consolider une « boîte à outils » permettant d'apporter une réponse non médicamenteuse à la violence (entretiens, reformulation, ect.).
- > Prendre du recul après une situation d'agressivité ou de violence et retrouver un équilibre.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
H110

Public

Tous professionnels, y compris le personnel médical, accompagnant enfants, patients, résidents au sein de la FPH (CH, CHS, EHPAD, foyers de l'enfance)

Organisé par
AKOR CONSULTING

Durée
21 heures

Renseignements complémentaires
> Financement : Plan Ets
> Entraînement *via* un simulateur conversationnel (IA)

Conduite en toute sécurité et éco-responsable – (AFN2025)



OBJECTIFS

- > Identifier les paramètres externes pour adapter sa conduite (éco-conduite).
- > Adapter ses attitudes et comportements face à des situations à risque (la perte d'adhérence, les manœuvres d'urgence, la vitesse et les distances d'arrêt, etc.).
- > Adopter un comportement responsable (identifier les facteurs dégradant la vigilance).
- > S'assurer du bon état de son véhicule.
- > Respecter le cadre législatif du déplacement professionnel.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **H108**

Public

Tous les professionnels de la FPH amenés à se déplacer quotidiennement pour leur activité professionnelle (SSIAD, HAD, plateforme REPIT, Centres de Ressources Territoriaux)

Organisé par

En cours de consultation

Durée

7 heures ou 14 heures

Renseignements complémentaires

Financement : crédits mutualisés Anfh dans la limite des fonds disponibles

Qualité de la prestation hôtelière en EHPAD – Hygiène et entretien des locaux

OBJECTIFS

- > Situer l'hygiène et l'entretien des locaux dans la fonction hôtelière.
- > Connaître les règles de base, les bonnes pratiques du bio-nettoyage et les principaux équipements.
- > Connaître et appliquer les gestes et postures adaptés au poste de travail.
- > Faire le lien entre le bio-nettoyage et la maîtrise du risque infectieux.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **H320**

Public

Tout public en charge de l'entretien des locaux dans les établissements et services hébergeant des personnes âgées

Organisé par

ALTAFORMA
Fin de marché :
26/04/2026

Durée

21 heures

Renseignements complémentaires

Financement : Plan Ets



Flashez ce QR code pour accéder à la version digitale

Prévention des erreurs médicamenteuses

OBJECTIFS

- > Appréhender la prévention de l'iatrogénie médicamenteuse en milieu hospitalier.
- > Sensibiliser les participants aux risques liés aux erreurs médicamenteuses évitables, afin de mieux les appréhender et les prévenir dans leur pratique.
- > Établir le suivi et la gestion de la sécurité et des risques liés aux circuits et aux médicaments.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
S169

Public

Personnels soignants :
Infirmier, IADE, IBODE,
puéricultrice, préparateur
en pharmacie

Organisé par

FORMAVENIR
PERFORMANCES

Durée

14 heures

Renseignements complémentaires

Financement : Plan Ets

Travailler la nuit en Ehpad

OBJECTIFS

- > Connaître les spécificités du travail de nuit.
- > Savoir gérer les incidences physiques, psychologiques et sociales pour le personnel soignant (travail sur les motivations et aptitudes).
- > Savoir gérer des situations stressantes la nuit (difficultés avec des résidents, problèmes matériels, etc.).
- > Acquérir des outils pour prendre le relais (articulation du travail équipe de nuit/équipe de jour).
- > Connaître les bases de la gestion de l'urgence la nuit, la conduite à tenir.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
S270

Public

ASH, AS, AMP

Organisé par

FORMAVENIR
PERFORMANCES
Fin de marché :
22/08/2026

Durée

14 heures

Renseignements complémentaires

> Financement : Plan Ets

De nouveaux enjeux et défis RH pour les établissements de la FPH

Un dispositif qui permet d'accompagner les établissements dans la définition de leur stratégie/ politique RH (module 1) et dans la mise en œuvre opérationnelle des process/ pratiques RH (module 2).

Plus d'infos sur www.anfh.fr/thematiques/metiers-et-competences/management-strategie-et-pilotage-des-rh



3.

Ressources humaines et conseil aux agents

Responsable/Chargé.e de formation – Les fondamentaux du métier



OBJECTIFS

- Construire et mettre en œuvre le plan de formation de l'établissement.
- Identifier et définir le rôle des acteurs intervenants dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du plan de formation.
- Mettre en œuvre les différentes étapes d'élaboration et de suivi du plan de formation (analyse, méthodologie, limites) : en particulier le recueil des besoins, l'achat de formation.
- Construire un argumentaire pour défendre le plan auprès des décideurs et instances.
- Résoudre les difficultés liées à la gestion du plan de formation (anticipation, temporalité, aléas de la vie du plan de formation, etc.).
- Communiquer autour du plan de formation.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **A130**

Public

Tout acteur de la formation : responsables des ressources humaines, responsables ou chargés de formation, cadres supérieurs et/ou de proximité, représentants du personnel, qualitiens, etc.

Organisé par

En cours de consultation

Durée

28 heures

Renseignements complémentaires

Financement : crédits mutualisés Anfh dans la limite de fonds disponibles



Flashez ce QR code pour accéder à la version digitale

RH/métiers et compétences – Accompagnement des établissements de la FPH dans la définition et l'actualisation de leurs stratégies et politiques

OBJECTIFS

- À partir d'un entretien téléphonique ou d'un diagnostic, permettre à un établissement ou groupe d'établissement de définir, ajuster, piloter et mettre en œuvre sa politique RH.
- Un accompagnement sur mesure de type formation-action dans la définition de sa stratégie / politique RH :
 - élaborer un plan d'actions d'amélioration coconstruit en fonction des besoins ;
 - identifier les leviers d'actions de l'établissement sur les problématiques identifiées ;
 - accompagner les professionnels dans la mise en œuvre des solutions retenues.
 - une alternance entre apports théoriques et pratiques (avec outillage concret et sur-mesure).

INFOS PRATIQUES

Code de formation **A170**

Public

Directeurs, DRH, services RH, Représentants du personnel

Organisé par

ARTHUR HUNT
ou CAPITAN ou EVO CARE
ou KPMG-ACE SANTÉ

Durée

En présentiel
et/ou distanciel :
> 2 et 7 jours maximum en intra
> 2 et 11 jours maximum en inter

Renseignements complémentaires

Cofinancement Anfh/Ets selon des modalités

RH/métiers et compétences – Formations opérationnelles

OBJECTIFS

- > Permettre aux professionnels RH l'appropriation et l'opérationnalisation de la stratégie ainsi que la politique RH de son établissement / du groupement d'établissements sur les thèmes suivants :
 - attractivité - recrutement - intégration - fidélisation ;
 - gestion du temps et des activités (GTA) / gestion des effectifs ;
 - gestion de la formation et développement des compétences ;
 - GPMC - Management des compétences individuelles et collectives ;
 - rémunération ;
 - gestion des carrières et des mobilités ;
 - amélioration des conditions de travail ;
 - pilotage, tableaux de bord et contrôle de gestion RH ;
 - entretien professionnel (cf. axe 8).

INFOS PRATIQUES

Code de formation
A171

Public

Directions, professionnels RH, représentants du personnel, membres des commissions, encadrants et personnels (PNM ; PM) des services concernés

Organisé par

ARTHUR HUNT ou
CAPITAN ou EVO CARE
ou KPMG-ACE SANTÉ

Durée

Entre 0,5 et 2 jours
par thématique

Renseignements complémentaires

Financement : Plan Ets

Prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans la FPH – Module 1 : Comprendre, repérer les situations de violences sexistes, sexuelles et orienter les victimes

OBJECTIFS

- > Comprendre, repérer les situations et orienter les victimes.
- > Caractériser les VSS dans le secteur sanitaire et médico-social et leurs différents modes d'expression dont le cyberharcèlement, repérer les facteurs de risque spécifiques à la FPH.
- > Dépasser les préjugés et les stéréotypes, identifier les mécanismes des violences et le phénomène de l'emprise, du psycho traumatisme, des conséquences physiques, psychologiques et somatiques.
- > Contribuer à l'identification des victimes de VSS par des méthodes et des outils adaptés.
- > Savoir accueillir une révélation et poser un cadre d'entretien/développer une posture d'accueil de la parole.
- > Connaître les obligations et les responsabilités de l'administration et des personnels. Identifier les sanctions encourues.
- > Discerner les ressources et les procédures internes, les structures d'appui sur son territoire.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
A320

Public

Tout public don
médecins, encadrants,
responsables RH

Organisé par

FORMAVENIR
PERFORMANCES

Durée

7 heures

Renseignements complémentaires

Financement : crédits mutualisés Anfh dans la limite de fonds disponibles pour les sessions inter-établissements

Prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans la FPH – Module 2 : Construire et déployer un processus de prévention et disciplinaire au sein de son établissement

OBJECTIFS

- > Construire et déployer un processus de prévention et disciplinaire au sein de son établissement.
- > Maîtriser le cadre réglementaire, la qualification juridique des faits, la mobilisation de l'article 40 (pour les professionnels soumis au code de la fonction publique).
- > Identifier les situations, les types de VSS et les modes d'expression pouvant s'exercer au sein de son établissement. Constituer des indicateurs permettant de juger de l'urgence et de l'importance de situations. Appréhender des modes de preuve. Rédiger un protocole et des procédures disciplinaires.
- > Impulser un plan de prévention au sein de son établissement.
- > Comprendre les articulations entre les obligations de prévention et le principe de présomption d'innocence.
- > Apprécier la conduite à tenir auprès de la victime et de l'agent incriminé, aux différentes phases de la procédure.
- > Mobiliser les acteurs et les ressources internes. Développer des partenariats avec les acteurs locaux.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
A320

Public
Tout public dont médecins, encadrants, responsables RH

Organisé par
FORMAVENIR
PERFORMANCES

Durée
7 heures

Renseignements complémentaires
Financement : crédits mutualisés Anfh dans la limite de fonds disponibles pour les sessions inter-établissements



Flashez ce QR code pour accéder à la version digitale

Animer une formation à distance

OBJECTIFS

- > Identifier les processus à l'œuvre dans l'apprentissage des adultes, les méthodes favorisant cet apprentissage - relevant notamment des innovations pédagogiques.
- > Comprendre et analyser les adaptations nécessaires au passage d'une formation en présentiel au format distanciel.
- > Se positionner sur la pertinence du passage du format présentiel au format distanciel de ses propres formations, (thématiques/contenus/impacts souhaités/public cible).
- > Découvrir des solutions pédagogiques distancielles.
- > Mobiliser les méthodes et outils pédagogiques adaptés au format distanciel.
- > Utiliser différents supports techniques/technologiques adaptés.
- > Ajuster sa posture en tant que formateur : fournir les conditions d'accueil, d'engagement et de mobilisation des apprenants.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
AFN 2022

Public
Équipes pédagogiques des instituts de formation paramédicale, Formateurs internes, quel que soit le métier (médecins, cadres de santé, infirmiers, assistant sociaux, personnels administratifs, travailleurs sociaux, etc.)

Organisé par
FORMAVENIR
PERFORMANCES

Durée
20,5 heures

Renseignements complémentaires

- > Financement : crédits mutualisés Anfh dans la limite des fonds disponibles
- > BLENDED-LEARNING : classe virtuelle 2h + e-learning 1h30 + 1 jour présentiel + e-learning 3h + 2 classes virtuelles 3h30 (intersessions)

Développer sa stratégie de recrutement et d'attractivité

OBJECTIFS

- > Cerner les attentes des candidats et leurs modalités de recherche d'emploi ; en intégrant notamment les spécificités liées aux professionnels de santé.
- > S'approprier les outils pour établir l'état des lieux de l'attractivité de son établissement.
- > Identifier les principaux leviers permettant de valoriser son établissement et construire sa marque Employeur.
- > Formuler une offre d'emploi efficace et développer une stratégie de *sourcing* pertinente, intégrant les professionnels.
- > S'approprier les outils et leviers pour adapter son processus de recrutement et d'intégration au défi de l'attractivité.
- > Développer une démarche active de recrutement et d'intégration.

INFOS PRATIQUES

Code de formation AFN 2023

Public
DRH, chargés de recrutement

Organisé par
FORMAVENIR
PERFORMANCES
ou SYNERGIES DCF

Durée
17 heures ou 21 heures

Renseignements complémentaires

- > Formation en blended-learning (possible en 100 % distanciel).
- > Inter établissement, intra établissement, intra GHT, etc.
- > Disposer d'un ordinateur disposant d'une connexion internet, d'un micro et d'une caméra.
- > Financement : crédits Anfh dans la limite des fonds disponibles.

Maîtriser les conditions d'octroi, de mise en œuvre et de suivi de la protection fonctionnelle dans la FPH

OBJECTIFS

- > Comprendre le concept et le cadre juridique de la protection fonctionnelle.
- > Identifier le champ d'application, les bénéficiaires et les conditions d'octroi de la protection fonctionnelle.
- > Appréhender les fondamentaux de la responsabilité juridique, de la justice et des acteurs de la protection.
- > Repérer les mesures pouvant être prises pour la protection fonctionnelle.
- > Identifier les étapes de mobilisation et les points de vigilance relatifs à la protection fonctionnelle.
- > Communiquer auprès des agents sur leurs droits en matière de protection fonctionnelle.
- > Recueillir avec neutralité les témoignages, accompagner avec bienveillance les victimes et les orienter vers les ressources adaptées.

INFOS PRATIQUES

Code de formation AFN 2024

Public
L'ensemble des professionnels exerçant des fonctions d'encadrement et les agents des services (RH, juridique...) chargés de la mise en œuvre de la protection fonctionnelle des établissements de santé, sociaux et médico-sociaux de la FPH ainsi que les représentants du personnel

Organisé par
ANTIDOTE EXPERTISE

Durée
7 heures

Renseignements complémentaires

Financement : crédits mutualisés Anfh dans la limite des fonds disponibles

Organisation du temps de travail et méthodologie de construction de cycles de travail

OBJECTIFS

- > Maîtriser le cadre réglementaire et les méthodes relatives à la construction de cycles de travail du personnel non médical dans la fonction publique hospitalière en utilisant des outils numériques performants.
- > Élaborer une maquette organisationnelle en adéquation avec les effectifs alloués, les activités et les besoins validés.
- > Construire des cycles de travail pour son organisation en adéquation avec la réglementation, les effectifs et les attentes des professionnels.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **AFN 2024**

Public

Tout professionnel en situation d'encadrement ; référents et gestionnaires «temps de travail»

Organisé par

CNEH

Durée

14 heures

Renseignements complémentaires

- > Financement : crédits mutualisés Anfh dans la limite des fonds disponibles
- > Prérequis : venir avec un PC portable équipé d'Excel

Travailler avec l'intelligence artificielle (IA)

OBJECTIF

- > Comprendre les définitions de l'Intelligence Artificielle (IA).
- > Appréhender les mécanismes du fonctionnement de l'IA.
- > Concourir à la maîtrise des risques et la sécurisation des processus dans les établissements FPH.
- > Acquérir des connaissances réglementaires, découvrir des exemples de chartes de bonnes conduites.
- > Disposer d'une cartographie de solutions.
- > Identifier les principaux outils et technologies pouvant être pertinents.
- > Repérer les conditions d'application.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **AFN2024**

Public

Secrétaire médicale, secrétaire, agent de gestion administrative, manager, cadre de proximité, encadrement supérieur, comptabilité, gestion

Organisé par

FORMAVENIR
PERFORMANCES
ou DEMETER

Durée

7 heures en distanciel
ou présentiel

Renseignements complémentaires

Financement : Plan Ets



Flashez ce QR code pour accéder à la version digitale

Accompagnement VAE collective

OBJECTIFS

Donner à chaque agent la possibilité d'obtenir un diplôme par la voie de la VAE dans une démarche collective d'accompagnement soutenue par l'employeur et l'Anfh. Le programme d'accompagnement s'articulera autour de quatre phases :

- > **Module 1** : positionnement de l'agent au regard de son parcours.
- > **Module 2** : accompagnement à la rédaction du livret 1.
- > **Module 3** : accompagnement à la rédaction du livret 2 comprenant une préparation aux épreuves du jury (par exemple simulation d'entretien, jeux de rôle, etc.).
- > **Module 4** : accompagnement post jury en cas de validation partielle.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
H530

Public

Tout agent intéressé et volontaire, soutenu par son employeur, qui souhaite s'engager dans une VAE

Organisé par

Les 2 rives ou CIBC ou GIP-FPTLVIP

Durée

80 heures

Renseignements complémentaires

- > Financement : crédits mutualisés Anfh dans la limite de fonds disponibles
- > Ateliers collectifs en présentiel et entretiens individuels en distanciel
- > Prérequis pour le distanciel : être équipé d'un PC avec caméra et micro + une connexion internet

MODULE 1 Positionnement de l'agent au regard de son parcours

Objectif

- > Identifier les étapes et l'enjeu de la démarche VAE dans le cadre de son projet de validation de diplôme.

MODULE 2 Accompagnement à la rédaction du livret 1

Objectif

- > Rédiger son livret 1 et réunir les éléments de preuves nécessaires à la valorisation de son expérience.

MODULE 3 Accompagnement à la rédaction du livret 2 et préparation jury

Objectifs

- > Appui à la démarche :
 - identifier et valoriser ses compétences professionnelles mises en œuvre dans son activité salariée et/ou bénévole sont nécessaires à la validation du diplôme visé ;
- rédiger son livret 2 à l'aide d'une méthodologie adaptée ;
- développer une posture réflexive.
- > Séquences formatives :
 - échanger et approfondir des savoirs favorisant l'analyse de sa pratique, nécessaires à la démarche de validation des acquis ;
 - identifier les exigences sur le métier visé et l'évolution de son environnement ;
 - identifier ses missions et ses responsabilités ;
 - auto-évaluer sa pratique professionnelle.

MODULE 4 Accompagnement Post-Jury (en cas de validation partielle)

Objectif

- > Faire le point sur son passage devant le jury et définir un plan d'actions.

Parcours d'accompagnement collectif à la validation des acquis de l'expérience

Un dispositif accessible, adaptable, transversal et élargi à tous les niveaux et aux différents métiers de la Fonction Publique Hospitalière. La VAE permet d'obtenir, en totalité ou en partie, un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). C'est un outil de politique Ressources Humaines visant la professionnalisation des agents notamment dans un contexte de métiers en tension en particulier dans la filière soin.

Afin de soutenir ses établissements adhérents, l'Anfh propose ce dispositif collectif et personnalisé d'accompagnement à la VAE pour les agents de la FPH souhaitant obtenir un diplôme ou une certification quel qu'en soit le niveau. Ce dispositif permet aux établissements d'accompagner leurs agents dans leur démarche de VAE dans un objectif de montée en compétences et de fidélisation.

Plus d'infos sur
www.anfh.fr/agents/valoriser-son-experience



4.

Management et tutorat

Parcours de formation modulaire pour les encadrants

OBJECTIFS

Permettre aux cadres de la FPH de prendre du recul, s'ouvrir à d'autres idées et confronter sa pratique, reprendre des fondamentaux managériaux pour affermir ses connaissances :

- > **Formation modulaire** dont le Module 1 d'auto-positionnement (conseillé).
- > Module 2 : L'actualité juridique de l'environnement sanitaire et médico-social public.
- > Module 3 : Actualités juridiques des droits des usagers.
- > Module 4 : La qualité dans la FPH.
- > Module 5 : Communication et accompagnement du changement.
- > Module 6 : Gestion et conduite de projet.
- > Module 7 : Gestion des situations difficiles.
- > Module 8 : Gestion du temps de travail.
- > Module 9 : Conduire un entretien professionnel.
- > Module 10 : Manager des compétences.
- > Module 11 : Du manager au leader.
- > Module 12 : Optimiser son temps de travail.
- > Module 13 : Le management à distance.
- > Module 14 : Management intergénérationnel.
- > Module 15 : Éthique et posture de l'encadrant.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
H195

Public
Personnel d'encadrement tous services ou faisant fonction

Organisé par
FORMAVENIR
PERFORMANCES

Durée
7 heures à 21 heures selon les modules



Flashez ce QR code pour accéder à la version digitale

MODULE 1 Module de positionnement

Objectifs

- > Un test (autodiagnostic en distanciel) tant technique que postural du niveau de performance managériale.
- > Comprenant des situations managériales autour des items clés des managers de la FPH leur permettant de se projeter dans leur pratique professionnelle.
- > Une analyse globale (écrite) de l'autoévaluation avec, point visio préalable de progrès ou téléphonique - 100 % à distance avec un formateur Management.
- > À l'issue du test de positionnement et de l'entretien avec le formateur, un parcours défini de formation (dispositif modulaire Anfh) prenant en compte l'analyse et l'entretien avec notre formateur.

MODULE 2 L'actualité juridique de l'environnement sanitaire et médico-social public

Objectifs

- > Comprendre les éléments essentiels portant sur l'environnement hospitalier.
- > Comprendre l'impact des Groupements Hospitaliers de Territoires (GHT).
- > Identifier les fondements institutionnels de la hiérarchie afin d'établir des relations hiérarchiques constructives avec son N+1.

MODULE 3 L'actualité juridique des droits des usagers

Objectifs

- > Connaître les droits du patient.
- > Comprendre l'application de la confidentialité et du secret professionnel.
- > Connaître les principes de la laïcité dans les équipes et les services.

MODULE 4 La qualité dans la FPH

Objectifs

- > Comprendre l'intérêt d'une démarche de certification, d'évaluation et d'une démarche qualité.
- > Appréhender le management de la qualité et le déploiement d'une démarche qualité.

MODULE 5 Communication et accompagnement du changement

Objectifs

- > Acquérir les règles d'une communication efficace avec sa hiérarchie, son équipe, ses collègues.
- > Animer un groupe de travail (exemple : une réunion d'équipe).
- > Accompagner les changements dans la FPH.

Axe 4 Management et tutorat

MODULE 6

Gestion et conduite de projet

Objectifs

- Mettre en œuvre les outils de conduite de projet (exemples : objectifs, évaluation, planning, échéances).
- Identifier les facteurs clés de succès.
- Animer un groupe projet.
- Faire un reporting au commanditaire.
- Mettre en place une évaluation adaptée.
- Savoir rédiger un compte-rendu, un relevé de conclusion.

MODULE 7

Gestion des situations difficiles

Objectifs

- Prévenir les situations difficiles.
- Gérer les situations difficiles.
- Savoir se protéger en cas de situation difficile et garder une posture professionnelle.
- Comprendre les éléments d'apparition des conflits.
- Communiquer en situation de conflit.
- Identifier et mobiliser les ressources disponibles au sein de l'établissement.

MODULE 8

Les règles de la gestion du temps de travail dans la fonction publique hospitalière (FPH)

Objectifs

- Hiérarchiser les tâches.
- Connaître les éléments réglementaires et règles internes à l'établissement liés au cycle de travail.
- Construire un planning dans le cadre d'un cycle de travail.

MODULE 9

Conduire un entretien professionnel

Objectifs

- Définir les enjeux et les finalités de l'entretien professionnel.
- Identifier les éléments/étapes clés d'un entretien professionnel.
- Introduire les notions de compétence, de performance, d'évolution professionnelle, d'objectif de développement.
- Générer la confiance pendant l'entretien.
- Définir des objectifs de développement.
- Organiser le suivi et l'évaluation des objectifs de développement et des formations et actions de mise en œuvre.

MODULE 10

Manager des compétences

Objectifs

- Connaître les fondements du management d'équipe.
- Définir les différentes notions de compétences.
- Penser la compétence en prenant en compte la personne dans sa globalité, avec un projet de vie au travail.
- Établir un plan collectif de développement des compétences.
- Savoir déléguer en fonction des compétences.
- Comprendre les grands principes de la GPMC pour faire des liens avec la notion de compétences.

MODULE 11

Du manager au leader

Objectifs

- Intégrer les évolutions du rapport au travail.
- Développer ses qualités de leader.
- Connaître les besoins et attentes de ses collaborateurs pour animer une équipe.
- Manager la qualité de vie au travail.
- Savoir fédérer et motiver une équipe.
- Savoir adapter son management aux situations et aux personnes.

MODULE 12

Optimiser son temps de travail

Objectifs

- Prendre conscience de sa relation au temps.
- Identifier ses priorités pour mieux gérer son temps.
- Améliorer ses méthodes d'organisation du travail.
- Savoir déléguer de manière juste et efficace.

MODULE 13

Le management à distance

Objectifs

- Identifier les contraintes et les opportunités liées au management à distance.
- Identifier les outils de management à distance.
- Planifier, optimiser les temps d'échanges avec ses collaborateurs, que ces derniers soient à distance ou présents physiquement.
- Savoir animer une équipe en réseau.

MODULE 14

Le management intergénérationnel

Objectifs

- Décrypter les caractéristiques propres à chaque génération et leurs attentes.
- Manager différentes générations en respectant l'intérêt général et les contraintes de service.
- Identifier les évolutions du comportement au travail à travers le temps et la transformation de la société.
- Identifier les différents types de management et son type d'appartenance.
- Adapter son style de management en fonction de son/ses interlocuteur(s).
- Gérer les tensions.
- Développer la cohésion autour de projets.

MODULE 15

Le management intergénérationnel

Objectifs

- Adapter son style de management en fonction des situations et / ou en fonction des collaborateurs auxquels on s'adresse.
- Asseoir sa légitimité, notamment lorsqu'on se retrouve à manager ses anciens collègues.
- Appréhender l'engagement personnel que requiert la fonction d'encadrement ainsi que les valeurs inhérentes à cette fonction.
- Savoir respecter et faire respecter les règles déontologiques définies par le Code général de la fonction publique (droits et obligations du fonctionnaire).

Encadrement de proximité –

Piloter et animer une petite équipe des services administratifs, techniques et logistiques

N

OBJECTIFS

- > Identifier sa place, son rôle et sa valeur ajoutée en tant que responsable de proximité.
- > Connaître et comprendre l'environnement d'un établissement de la Fonction Publique Hospitalière.
- > Accompagner le changement.
- > Développer ses compétences managériales.
- > Participer avec efficacité aux processus RH.
- > Appliquer les outils méthodologiques de management.
- > Identifier son propre profil de communication et savoir adapter sa communication aux différents profils.

INFOS PRATIQUES

Code de formation H295

Public

Tout agent exerçant des fonctions ou des missions d'encadrement de proximité au sein des services administratifs, logistiques ou techniques au sein de la FPH

Organisé par
ALTAFORMA

Durée
21 heures

Renseignements complémentaires

Financement : crédits mutualisés Anfh dans la limite de fonds disponibles

Formation maîtres d'apprentissage – Module de base

OBJECTIFS

Identifier les acteurs de :

- > L'apprentissage et le rôle de chacun.
- > Les étapes-clés du dispositif d'apprentissage.
- > Organiser l'accueil et l'intégration de l'apprenti.
- > Guider et d'accompagner les apprentissages.
- > Évaluer les compétences développées.
- > Permettre l'analyse de sa pratique pour l'apprenti et identifier les points de progression.
- > Évaluer le niveau de responsabilité juridique.
- > Accompagner des apprentis en difficulté.
- > Construire un parcours d'apprentissage adapté à chaque apprenti.

INFOS PRATIQUES

Code de formation H420

Public

Tout agent de la FPH intéressé et volontaire, soutenu par son employeur, qui souhaite s'engager dans la mission de maître d'apprentissage ou qui s'assure déjà cette mission

Organisé par
SYNERGIES DCF

Durée
21 heures

Renseignements complémentaires

Financement : crédits mutualisés Anfh dans la limite de fonds disponibles



Flashez ce QR code pour accéder à la version digitale

Formation maîtres d'apprentissage – Module de base

OBJECTIFS

- > Préparer aux fonctions de maître d'apprentissage et identifier le contexte juridique propre à l'apprentissage dans la fonction publique hospitalière.
- > Préparer l'arrivée de l'apprenti, l'accueillir et faciliter son intégration.
- > Construire le parcours de l'apprenti en lien avec le carnet de liaison.
- > Accompagner l'apprenti dans son parcours d'apprentissage.
- > Identifier les étapes d'évaluation des apprentissages en fonction des activités du parcours de l'apprenti.
- > Accompagner le candidat à préparer le dossier servant à la session d'examen.
- > Préparer le candidat à la présentation orale de son dossier devant le jury de certification.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **H420**

Public

Tout agent de la FHP intéressé et volontaire, soutenu par son employeur, qui souhaite s'engager dans la mission de maître d'apprentissage ou qui s'assure déjà cette mission

Organisé par

CROIX-ROUGE FRANÇAISE (CRF)

Durée

28 heures

Renseignements complémentaires

Financement : crédits mutualisés Anfh dans la limite de fonds disponibles

Parcours Manager médical

OBJECTIFS

Formation modulaire :

- > Module 1 : Positionnement.
- > Module 2 : La gouvernance hospitalière.
- > Module 3 : Comprendre le rôle et la place du médecin manager dans la relation managériale individuelle et collective au sein de l'équipe.
- > Module 4 : Apprendre à anticiper et gérer les conflits.
- > Module 5 : Identifier les leviers pour créer les conditions d'une meilleure qualité de vie et conditions de travail (QVCT) tout en sachant reconnaître et identifier les risques psychosociaux.
- > Module 6 : Module optionnel - Thème à définir et coconstruire avec le groupe et à valider par le commanditaire.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **M100**

Public

Tout personnel médical en situation de management (chef de pôle, chef de service, responsable d'unité, médecin coordonnateur, président de CME, etc.)

Organisé par

CHU BORDEAUX

Durée

14 heures à 28 heures selon les modules

Renseignements complémentaires

Financement : crédits mutualisés Anfh pour les établissements adhérents au DPC Médical



Axe 4 Management et tutorat

MODULE 1

Positionnement (en distanciel)

Durée

> 14 heures

Objectifs

- > 1^{re} étape : Auto-évaluation *via* une grille de positionnement pédagogique.
- > 2^e étape : Entretien semi-directif en visio-conférence de 45 min maximum.
- > 3^e étape : Formalisation du parcours de formation.

MODULE 2

La gouvernance hospitalière

Durée

> 14 heures

Objectifs

- Comprendre l'évolution du système de santé et son impact sur la place du médecin manager au sein de l'établissement :
- > Acquérir une vision systémique de l'organisation actuelle du système de santé pour mieux comprendre son rôle sa place dans cette organisation.
 - > Acquérir les bases et outils de la gestion de projet.
 - > Engager un projet d'application managérial réaliste et ambitieux.

MODULE 3

Comprendre le rôle et la place du médecin manager dans la relation managériale individuelle et collective au sein de l'équipe

Durée

> 28 heures

Objectifs

- > Identifier ses préférences managériales.
- > Mieux se connaître pour mieux s'adapter.
- > Concilier leadership et confiance.
- > Maîtriser les différents types de communication.
- > Développer les compétences des collaborateurs en exploitant efficacement l'entretien annuel.
- > Développer les compétences des collaborateurs en exploitant le processus de délégation.
- > Se décaler pour comprendre et tester sa pratique managériale.

MODULE 4

Apprendre à anticiper et gérer les conflits

Durée

> 14 heures

Objectifs

- > Identifier les différents types de conflits.
- > Maîtriser la médiation dans les situations conflictuelles.
- > Savoir négocier, gérer mais aussi anticiper.
- > Accompagner le changement.

MODULE 5

Identifier les leviers pour créer les conditions d'une meilleure qualité de vie et conditions de travail (QVCT) tout en sachant reconnaître

Durée

> 14 heures

Objectifs

- Développer et mettre en œuvre la qualité de vie et conditions de travail :
- > Identifier les leviers de cohésion d'équipe.
 - > Comprendre les enjeux d'une démarche QVCT pour moi-même et pour mes collaborateurs.
 - > La bientraitance managériale.
 - > Construire au quotidien un environnement bien traitant au sein d'un service, tout en intégrant les contraintes institutionnelles.
 - > Comprendre la culture de la bientraitance en général et de la bientraitance managériale.
 - > Apprendre à développer des postures, attitudes, langages et comportements managériaux en prévention des risques psychosociaux.
 - > Mettre en place une communication efficiente.

MODULE 6 - OPTIONNEL

Thème à définir et coconstruire avec le groupe et à valider par le commanditaire

Durée

> 14 heures

Objectifs

- > Un approfondissement des sujets traités dans les modules précédents.
- > Un nouveau sujet identifié par le prestataire émanant des groupes.
- > Un sujet proposé par le prestataire :
 - Gestion des conflits niveau 2 ;
 - Gestion du temps ;
 - Codéveloppement ;
 - Mener des entretiens ;
 - Travailler en équipe.
- > Un besoin identifié lors du positionnement des médecins.



Flashez ce QR code
pour accéder à
la version digitale

Développer sa posture de tuteur dans la FPH

N

OBJECTIFS

- > Identifier le rôle, les missions et les fonctions de tuteur, en cohérence avec le projet d'établissement et la politique institutionnelle.
- > Développer ses compétences pédagogiques, en prenant en compte les évolutions réglementaires, les caractéristiques sociétales démographiques, et la diversité des profils et des générations.
- > Contribuer à instaurer un cadre d'apprentissage sécurisant, structurant et bienveillant.
- > Acquérir les notions essentielles de l'analyse des pratiques professionnelles et de réflexivité afin de permettre à l'apprenant de développer son autonomie.
- > Évaluer les compétences des stagiaires/étudiants à l'aide d'outils spécifiques à leur formation et proposer des axes d'amélioration.
- > Évaluer et faire évoluer sa pratique tutorale dans une logique d'amélioration continue.
- > Établir une communication constructive et collaborative avec le(s) stagiaire(s)/étudiant(s), l'équipe et les référents pédagogiques.
- > Favoriser une dynamique d'encadrement d'un groupe d'étudiants.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
S189

Public

Tout professionnel des établissements de santé et médico-sociaux, des filières paramédicales, administratives et techniques

Organisé par

En cours de consultation

Durée

28 heures

Renseignements complémentaires

Financement : crédits mutualisés Anfh dans la limite de fonds disponibles

Un baromètre social gratuit à disposition des établissements adhérents

Depuis 2023, l'Anfh propose gratuitement aux établissements adhérents un baromètre social qui permet aux établissements de réaliser un état des lieux du climat social de l'établissement au travers d'un ou plusieurs questionnaires axé(s) sur les différents facteurs constitutifs de la QVT : l'organisation et les conditions de travail, les relations au sein de l'équipe, les patients et l'encadrement, l'égalité professionnelle, etc.

Plus d'infos sur
[www.anfh.fr/thematiques/
qualite-de-vie-au-travail](http://www.anfh.fr/thematiques/qualite-de-vie-au-travail)



5.

**Services
logistiques**

Manutention de charges inertes

N

OBJECTIFS

- > Prévenir les risques professionnels liés à la manutention de charges.
- > Prendre conscience de la nécessité de se préserver.
- > Prendre conscience du coût social et financier des conséquences de mauvaises manutentions.
- > Mettre en pratique les bonnes postures.
- > Savoir utiliser le matériel à disposition.
- > Optimiser l'environnement et l'organisation du travail.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
T105

Renseignements complémentaires
Financement : Plan Ets

Public
Tout personnel portant des charges

Organisé par
GRIEPS

Durée
14 heures

Hygiène et HACCP en restauration collective

N

OBJECTIFS

- > Appréhender la législation encadrant la méthode HACCP.
- > Comprendre et maîtriser les règles d'hygiène alimentaire.
- > Actualiser les connaissances sur les bonnes pratiques en hygiène alimentaire.
- > Appliquer la méthode HACCP en restauration.
- > Définir les axes d'amélioration du système HACCP.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
T111

Renseignements complémentaires
Financement : Plan Ets

Public
Personnel en charge de la restauration

Organisé par
ALTAFORMA

Durée
14 heures



Flashez ce QR code pour accéder à la version digitale

La méthode RABC en blanchisserie

OBJECTIFS

- > Maîtriser les spécificités propres à la nouvelle approche « maîtrise de la bio contamination des articles textiles traités en blanchisserie ».
- > Mettre en place la méthode RABC (méthode et outils).
- > Évaluer la maîtrise des risques et identifier les conditions de réussite ou d'échec dans l'application de la méthode RABC.
- > Connaître et appliquer les gestes et postures adaptés au poste de travail.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
T150

Renseignements complémentaires
Financement : Plan Ets

Public
Agents de blanchisserie/
buanderie, de lingerie
et tout personnel en lien
avec la fonction du linge

Organisé par
ALTAFORMA
Fin de marché :
26/04/2026

Durée
14 heures

Dispositif modulaire pour le personnel de cuisine

OBJECTIFS

- > Module 1 : Les techniques de cuisson évolutives.
- > Module 2 : Cuisson et valorisation des légumes.
- > Module 3 : Cuisson et valorisation des poissons.
- > Module 4 : Améliorer l'appétence des mixés froids.
- > Module 5 : Les pâtisseries d'assemblage.
- > Module 6 : Les principes de l'équilibre alimentaire.
- > Module 7 : Valorisation et production de hors-d'œuvre et entrées.
- > Module 8 : Améliorer l'appétence des mixés chauds.
- > Module 9 : Cuisiner pour les personnes âgées.
- > Module 10 : Nutrition des personnes âgées.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
T170

Renseignements complémentaires
Financement : Plan Ets

Public
Métiers de la restauration
(cuisinier, agent
de restauration)

Organisé par
En cours de consultation

Durée
14 heures par module



MODULE 1 Les techniques de cuisson évolutive

Objectifs

- > Savoir adapter les types de cuisson aux contraintes de production et aux profils des usagers.
- > Comprendre l'impact des différentes cuissons sur les qualités nutritionnelles, gustatives et sanitaires des plats.
- > Maîtriser les techniques modernes et économes en énergie (basse température, cuisson vapeur, régénération).

MODULE 2 Cuisson et valorisation des légumes

Objectifs

- > Identifier les cuissons les plus adaptées à chaque type de légume selon sa texture, son taux d'humidité, sa finalité dans le plat.
- > Conserver les qualités nutritionnelles, gustatives et visuelles des légumes cuits.
- > Mettre en œuvre des techniques de préparation qui valorisent les légumes tout en optimisant les temps et les coûts de production.

MODULE 3 Cuisson et valorisation des poissons

Objectifs

- > Adapter les cuissons à la nature du poisson et aux contraintes de production collective.
- > Préserver la texture, le goût et les apports nutritionnels des préparations à base de poisson.
- > Mettre en œuvre des techniques favorisant l'acceptabilité (goût, odeur, présentation).

MODULE 4 Améliorer l'appétence et les goûts des plats mixés froids, du manger- mains (hors-d'œuvre et desserts)

Objectifs

- > Identifier les exigences spécifiques des convives nécessitant des textures modifiées.
- > Connaître les techniques de mixage, de gélification ou de moulage adaptées aux préparations froides.
- > Créer des hors-d'œuvre et desserts mixés à la fois adaptés, valorisants visuellement et gustativement.

MODULE 5 Les pâtisseries d'assemblages en collectivité

Objectifs

- > Réaliser des pâtisseries et entremets simples, reproductibles et adaptés aux contraintes de production collective.

- > Respecter les équilibres nutritionnels et les attentes des convives.
- > Organiser l'assemblage et la production dans une logique de qualité, de sécurité et de rendement.

MODULE 6 Les principes de l'équilibre alimentaire

Objectifs

- > Acquérir les connaissances de base en nutrition pour les différents publics (adultes, personnes âgées, enfants, patients).
- > Savoir concevoir ou assembler un repas équilibré sur une journée ou un cycle de menus.
- > Identifier les leviers permettant de préserver l'équilibre nutritionnel dans le respect des contraintes de production collective.

MODULE 7 Élaborer et valoriser une production de hors-d'œuvre et d'entrées en restauration collective

Objectifs

- > Concevoir des entrées simples, variées, attractives et adaptées aux besoins des convives.
- > Intégrer les dimensions nutritionnelles, gustatives et esthétiques dans la production de hors-d'œuvre.
- > Organiser efficacement la production et le conditionnement en respectant les règles d'hygiène.

MODULE 8 Améliorer l'appétence et le goût des plats mixés chauds

Objectifs

- > Maîtriser les techniques de préparation et de présentation des plats mixés chauds.
- > Comprendre les exigences liées aux troubles de la déglutition et aux régimes spécifiques.
- > Savoir rendre les plats attractifs tout en respectant les consignes de sécurité alimentaire et de texture.

MODULE 9 Cuisiner pour les personnes âgées

Objectifs

- > Comprendre les spécificités nutritionnelles, physiologiques et culturelles des personnes âgées.
- > Adapter les modes de cuisson, textures et saveurs aux troubles de mastication, de goût et d'appétit.
- > Proposer des repas sûrs, complets et attractifs pour maintenir l'envie de manger.

MODULE 10 Nutrition des personnes âgées

Objectifs

- > Connaître les repères nutritionnels et les besoins spécifiques des personnes âgées.
- > Savoir prévenir la dénutrition par des ajustements simples dans la conception et la production des repas.
- > Intégrer les dimensions sociales, psychologiques et médicales de l'alimentation du grand âge.



Flashez ce QR code
pour accéder à
la version digitale

Réduire le gaspillage alimentaire

OBJECTIFS

- > Identifier les enjeux et les répercussions du gaspillage alimentaire.
- > Identifier et quantifier les éléments entrant en jeu dans le gaspillage alimentaire.
- > Repérer les solutions existantes et les points d'amélioration possible.
- > Communiquer et sensibiliser sur le sujet au sein de son établissement.
- > Identifier les partenaires extérieurs pour la mise en œuvre de plan d'actions.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
T171

Renseignements complémentaires
Financement : Plan Ets

Public

Tous professionnels souhaitant s'inscrire dans une démarche éco-responsable (Directeurs, responsables de cuisine, chefs de service, cadres de service, chef ou cadres de pôle, chefs d'équipe)

Organisé par
ALTAFORMA

Durée
14 heures

**Retrouvez
la carte
des établissements
de votre région
confiant leurs
fonds de
formation
à l'Anfh sur
les PAR
numériques**

Plus d'infos sur
<https://etablisements-anfh.fr/ocean-indien>



6.

**Préparation
aux concours
et à l'intégration
en instituts
de formation**

Préparation à la sélection d'entrée en formation d'infirmiers – IFSI

OBJECTIFS

- > Mesurer son niveau puis formaliser un dossier de candidature sincère et pertinent.
- > Comprendre et maîtriser la méthodologie de la sous-épreuve de rédaction.
- > Étoffer sa culture sanitaire, sociale et professionnelle.
- > Maîtriser l'arithmétique à usage professionnel.
- > Savoir échanger avec le jury.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
P200

Public

Aide-soignants, auxiliaires de puériculture ayant 3 années d'expérience

Organisé par

CONVERGENCES
Fin du marché : 12/2026

Durée

12 jours

Renseignements complémentaires

Financement : crédits mutualisés Anfh dans la limite de fonds disponibles

Préparer et sécuriser son entrée en école IFSI-IFAS –



Module 1 – Les impacts de la formation sur la vie professionnelle et personnelle

OBJECTIFS

- > Identifier et évaluer ses motivations à l'engagement en formation.
- > Connaître et comprendre les impacts financiers d'une entrée en formation, d'un départ en stage.
- > Savoir prévoir son organisation personnelle au regard de la formation : autonomie, indépendance et la vie familiale.
- > Connaître les attendus de la formation et les mettre en regard de ses capacités d'organisation personnelle.
- > Savoir identifier les nouvelles tâches qui seront à réaliser à l'issue de la formation et en mesurer les impacts (en termes de niveau de responsabilité par exemple).

INFOS PRATIQUES

Code de formation
P300

Public

Agents hospitaliers souhaitant intégrer une école IFSI-IFAS

Organisé par

IRFA ÉVOLUTION

Durée

14 heures



Flashez ce QR code pour accéder à la version digitale

Préparer et sécuriser son entrée en école IFSI-IFAS – Module 2 – Les temps d'apprentissage



OBJECTIFS

- > Connaître ce qu'est la FOAD – le travail à distance et s'appropriier les outils en lien avec cette modalité.
- > Apprendre à s'organiser pour travailler à distance.
- > S'appropriier les méthodes pour produire des écrits en lien avec une formation soignante.
- > Évaluer son niveau sur les différentes matières (français, informatique et en anglais, uniquement pour les IDE) au regard du niveau des attendus, en fonction de la nature de la formation visée.
- > Élaborer un plan d'action pour acquérir les compétences manquantes, et se mettre en lien avec le service RH de son établissement pour son déploiement.
- > Savoir identifier les principaux dispositifs /outils permettant d'accompagner à l'acquisition de ces compétences.
- > Prendre conscience de ces forces - pouvoir être rassuré.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **P300**

Public

Agents hospitaliers souhaitant intégrer une école IFSI-IFAS

Organisé par

IRFA ÉVOLUTION

Durée

14 heures

Renseignements complémentaires

- > Prérequis : avoir participé au module 1 de la formation «Préparer et sécuriser son entrée en école IFSI-IFAS»
- > Financement : crédits mutualisés Anfh dans la limite de fonds disponibles

Préparer et sécuriser son entrée en école IFSI-IFAS – Module 3 – Les compétences « cœur métier soignant »



OBJECTIFS

- > Comprendre le déroulement d'une formation en IFSI ou IFAS.
- > Comprendre les bases du raisonnement clinique en fonction de la nature de la formation visée.
- > Identifier et adapter sa posture, son savoir-être en formation et en stage.
- > Identifier les compétences clés du métier d'infirmier ou d'aide-soignant.
- > Prendre conscience de ses acquis.
- > Adopter les bonnes pratiques pour un stage réussi.
- > Gérer le stress, la charge de travail et les responsabilités confiées.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **P300**

Public

Agents hospitaliers souhaitant intégrer une école IFSI-IFAS

Organisé par

IRFA ÉVOLUTION

Durée

14 heures

Renseignements complémentaires

- > Prérequis : avoir participé aux modules 1 et 2 de la formation Préparer et sécuriser son entrée en école IFSI-IFAS
- > Financement : crédits mutualisés Anfh dans la limite de fonds disponibles

4C : des clés pour des compétences, des connaissances, une carrière

« Les compétences-clés sont considérées comme nécessaires à toute personne pour l'intégration sociale et l'emploi, l'épanouissement et le développement personnel, la citoyenneté active. Elles sont communes à tous les métiers. » Elles sont un prérequis incontournable pour le développement des compétences métiers. Un espace thématique sur www.anfh.fr pour retrouver des fiches pratiques pour comprendre et agir, un outil numérique de diagnostic pour sensibiliser, informer et outiller les établissements : EV@GILL, des vidéos pédagogiques « Comprendre », « Savoir en parler » et « Orienter, mobiliser », un kit de communication, un film d'animation, etc., le tout en accès libre. Un webinaire de sensibilisation pour les services RH et encadrants : Compétences-clés, de quoi parle-t-on ? Un parcours de formation agents comprenant des étapes : un entretien initial pour cibler, les besoins et objectifs de l'agent, une formation adaptée aux besoins de l'agent, un entretien pour faire le bilan sur la formation et envisager la suite du projet professionnel.

Plus d'infos sur
[www.anfh.fr/thematiques/
competences-cles-dispositif-4c](http://www.anfh.fr/thematiques/competences-cles-dispositif-4c)



7.

Amélioration des savoirs de base

Dispositif 4C : des Clés pour des Compétences, des Connaissances, une Carrière

OBJECTIFS

Le socle commun des connaissances et compétences professionnelles comprend 8 domaines :

- > Communiquer en français.
- > Utiliser des règles de base de calcul et du raisonnement mathématique.
- > Savoir utiliser des techniques usuelles de l'information et des outils numériques.
- > Être apte à travailler dans le cadre de règles définies d'un travail en équipe.
- > Travailler en autonomie et à réaliser un objectif individuel.
- > Avoir la capacité d'apprendre à apprendre tout au long de la vie.
- > Savoir maîtriser les gestes et postures de base, et respecter des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales, élémentaires.
- > Usages fondamentaux du numérique au sein d'un environnement de travail.

Le dispositif «4C» se compose de :

- > Un positionnement pour définir les besoins précis de chaque agent (avant et après la formation).
- > Un parcours de formation individualisé.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
H500

Renseignements complémentaires
Financement : FQ-CPF

Public
Agents de la FPH
souhaitant acquérir
ou renforcer leurs savoirs
et compétences de base

Organisé par
En cours de consultation

Durée
140 heures maximum



Flashez ce QR code
pour accéder à
la version digitale

8.

Accompagnement à l'entretien professionnel

L'entretien professionnel pour les évaluateurs – Module 1 – La fixation des objectifs/indicateurs et les critères d'évaluation

OBJECTIF

> **Acquérir** des techniques spécifiques en lien avec les objectifs de l'entretien professionnel et les critères d'appréciation de la valeur professionnelle de l'agent.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **EP1-MOD1**

Public

> Toute personne en situation d'encadrement et susceptible de conduire un entretien professionnel
> Responsable hiérarchique direct, tous secteurs confondus

Organisé par

ARTHUR HUNT/EVOCARE ou CAPITAN ou KPMG/ ACE-SANTÉ

Durée

3h30

Renseignements complémentaires

> Formation en présentiel ou distanciel
> Financement : crédits mutualisés Anfh dans la limite de fonds disponibles

L'entretien professionnel pour les évaluateurs – Module 2 – La formalisation du compte-rendu

OBJECTIF

> **S'entraîner** à la formalisation écrite d'un compte-rendu d'entretien professionnel pour formuler l'appréciation de la valeur professionnelle de l'agent.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **EP1-MOD2**

Public

> Toute personne en situation d'encadrement et susceptible de conduire un entretien professionnel
> Responsable hiérarchique direct, tous secteurs confondus

Organisé par

ARTHUR HUNT/EVOCARE ou CAPITAN ou KPMG/ ACE SANTÉ

Durée

3h30

Renseignements complémentaires

> Formation en présentiel ou distanciel
> Financement : crédits mutualisés Anfh dans la limite de fonds disponibles



Flashez ce QR code pour accéder à la version digitale

L'entretien professionnel pour les évaluateurs

Module 3 – La conduite de l'entretien professionnel

OBJECTIF

> **S'entraîner** à la conduite relationnelle d'un entretien professionnel.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **EP1-MOD3**

Public

> Toute personne en situation d'encadrement et susceptible de conduire un entretien professionnel
> Responsable hiérarchique direct, tous secteurs confondus

Organisé par

ARTHUR HUNT/EVOCARE ou CAPITAN ou KPMG/ ACE SANTÉ

Durée

3h30

Renseignements complémentaires

> Formation en présentiel ou distanciel
> Financement : crédits mutualisés Anfh dans la limite de fonds disponibles

L'entretien professionnel pour les évaluateurs

Module 4 – La préparation d'un entretien délicat

OBJECTIF

> **Préparer** un entretien délicat.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **EP1-MOD4**

Public

> Toute personne en situation d'encadrement et susceptible de conduire un entretien professionnel
> Responsable hiérarchique direct, tous secteurs confondus

Organisé par

ARTHUR HUNT/EVOCARE ou CAPITAN ou KPMG/ ACE SANTÉ

Durée

3h30

Renseignements complémentaires

> Formation en présentiel ou distanciel
> Financement : crédits mutualisés Anfh dans la limite de fonds disponibles

Entretien professionnel pour les évaluateurs – Formation e-learning « Réglementation, enjeux et mise en œuvre de l'entretien professionnel »

OBJECTIFS

- > **Appréhender** la réforme de l'entretien professionnel.
- > **Identifier** les enjeux et objectifs de l'entretien professionnel.
- > **Connaître** les parties constitutives de l'entretien.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **EP2**

Public

Toute personne en situation d'encadrement et susceptible de conduire un entretien professionnel ; responsable hiérarchique direct, tous secteurs confondus

Organisé par
SIMANGO

Durée
30 minutes

Renseignements complémentaires

> Disponible sur : e-formations.anfh.fr sur inscription institutionnelle
> Si vous n'avez pas d'accès à e-Formations, contactez : centre.formation@anfh.fr ou rapprochez-vous de votre service formations

L'entretien professionnel pour les évalués – Se préparer et préparer son entretien professionnel

OBJECTIFS

- > **Connaître** le cadre réglementaire applicable aux entretiens professionnels.
- > **Comprendre** les nouveaux enjeux.
- > **S'appropriier** les nouvelles modalités de l'entretien professionnel.
- > **Mesurer** la nécessité de préparer l'entretien.
- > **Savoir se préparer** pour son entretien professionnel.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **EP4**

Public

Tous les agents de la fonction publique hospitalière (hors personnel de direction et directions des soins)

Organisé par
ARTHUR HUNT/EVOCARE
ou KPMG/ACE SANTÉ
ou CAPITAN

Durée
2 heures

Renseignements complémentaires

> Formation en présentiel ou distanciel
> Financement : crédits mutualisés Anfh dans la limite de fonds disponibles



Flashez ce QRcode pour accéder à la version digitale

Entretien professionnel pour les évalués – Sensibilisation à la préparation de l'entretien professionnel (Mobile-learning)

OBJECTIFS

- > **Sensibiliser** les agents de la fonction publique hospitalière sur les nouveaux enjeux liés à l'entretien professionnel.
- > **Sensibiliser** les agents sur l'importance de préparer et de se préparer à leur entretien professionnel.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
EP5

Organisé par
SIMANGO

Durée
10 minutes

Renseignements complémentaires
Accessible à partir d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone et sur l'application Anfh

APPLICATION ENTRETIEN PROFESSIONNEL POUR LES AGENTS DE LA FPH

Télécharger via
PLAY STORE



Télécharger via
APPLE STORE



L'Anfh lance une offre globale de formation et d'accompagnement sur la Qualité de vie au travail (QVT)

Afin de concilier épanouissement personnel et performance collective, l'Anfh lance une offre globale de formation et d'accompagnement axée sur la Qualité de vie au travail (QVT). Proposée à tous les agents de la FPH, cette démarche vise à répondre aux besoins du secteur qui ne cessent d'évoluer.

Plus d'infos sur
[www.anfh.fr/thematiques/
qualite-de-vie-au-travail](http://www.anfh.fr/thematiques/qualite-de-vie-au-travail)



9.

**Qualité de vie
au travail
(QVT)**

Dispositif QVT – Diagnostic du besoin

OBJECTIF

Définir et circonscrire avec l'établissement ou le groupe d'établissements, son besoin d'accompagnement (champs, nature, durée, etc.) pour la mise en place de tout ou partie d'une politique de QVT, en connexion avec son contexte et ses projets.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
A200

Renseignements complémentaires
Cofinancement Anfh/Ets

Public
Directions, DRH, services RH, autres acteurs de la QVT au sein des établissements

Organisé par
ENEIS by KPMG
Fin du marché :
06/04/2026

Durée
0,5 à 3 jours



Flashez ce QR code pour accéder à la version digitale

Dispositif QVT – Diagnostic du besoin

OBJECTIFS

- Objectiver les principaux enjeux de la démarche et préparer le lancement du projet QVT.
- Objectiver des données du contexte humain et structurel.
- Susciter ou renforcer l'adhésion au projet QVT.
- Structurer la démarche interne et sa gouvernance.
- Faire adhérer les professionnels à l'intérêt du projet de développement de la QVT.
- Permettre à l'établissement de sonder les fondations de sa démarche.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
A200

Renseignements complémentaires
Cofinancement Anfh/Ets

Public
Chefs d'établissements, direction des ressources humaines, référents QVT de l'établissement, membre du COPIL QVT

Organisé par
EVO CARE
Fin du marché :
06/04/2026

Durée
0,5 à 3 jours

Dispositif QVT – Diagnostic du besoin

OBJECTIFS

- > Faire le point sur les démarches, pratiques et dispositifs internes visant à soutenir et améliorer la QVT des agents.
- > Identifier, de manière opérationnelle, ce qu'il faut faire pour développer, renforcer et pérenniser la QVT dans un équilibre entre santé et performance (principes directeurs ANACT).
- > Acculturer les parties prenantes aux principes, objectifs et méthodes afin de promouvoir la qualité de vie au travail sur la base du référentiel QVT conçu par Sofaxis.
- > Réaliser l'inventaire des pratiques organisationnelles (outil conçu par Sofaxis) favorables à la qualité de vie au travail.
- > Favoriser la coconstruction d'un diagnostic qui se centre sur le « quoi faire », pour élaborer une stratégie interne d'amélioration de la QVT sur-mesure, et prioriser les actions selon les besoins identifiés.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
A200

Renseignements complémentaires
Cofinancement Anfh/Ets

Public

Directions, responsables RH, responsables QHSE, cadres de service, préventeurs, chargés de mission QVT

Organisé par

RELYENS (SOFAXIS)
Fin du marché :
06/04/2026

Durée

0,5 à 3 jours

Accompagnement à la mise en place d'une politique de QVT

OBJECTIFS

- À partir de la note de cadrage, permettre à un établissement ou groupe d'établissements de définir, mettre en œuvre, évaluer et pérenniser tout ou partie d'une politique QVT, en lien avec le projet d'établissement et le projet social :
- > Établir un état des lieux des réalisations existantes.
 - > Permettre à chacun de s'approprier et compléter l'état des lieux.
 - > Pérenniser et valoriser les situations et organisations identifiées comme satisfaisantes.
 - > Définir les axes d'amélioration.
 - > Définir un plan d'actions adapté aux moyens mobilisables et au degré d'avancement de chaque établissement et prioriser les actions.
 - > Accompagner les acteurs dans la mise en œuvre et l'évaluation des actions.
 - > Identifier les conditions de la pérennisation de la démarche, autonomiser les acteurs.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
A201

Renseignements complémentaires
Cofinancement Anfh/Ets

Public

Directions, DRH, services RH, encadrants, représentants du personnel, autres acteurs de la QVT au sein des établissements

Organisé par

ENEIS by KPMG
Fin du marché :
06/04/2026

Durée

3 à 9 jours

Accompagnement à la mise en place d'une politique de QVT

OBJECTIFS

- > Permettre l'appropriation de la note de cadrage par les équipes.
- > Former l'ensemble des acteurs à la démarche QVT.
- > Coconstruire les outils de la mise en œuvre opérationnelle du projet et leur adaptation.
- > Sonder la dynamique des acteurs dans le cadre d'un COPIIL déjà constitué.
- > Évaluer la pertinence des actions/programmes mis en place et mis en œuvre.
- > Formaliser les plans d'actions.
- > Déterminer le niveau de développement du pouvoir d'agir des salariés.
- > Professionnaliser les acteurs de la démarche.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
A201

Renseignements complémentaires
Cofinancement Anfh/Ets

Public

Ensemble des acteurs porteurs du projet au sein de l'établissement ou des établissements dans le cas d'un groupement

Organisé par

EVO CARE
Fin du marché :
06/04/2026

Durée

3 à 9 jours



Flashez ce QR code pour accéder à la version digitale

Accompagnement à la mise en place d'une politique de QVT

OBJECTIFS

- > Accompagner tout établissement désireux d'agir durablement sur l'amélioration des conditions de travail, afin qu'il bénéficie des apports méthodologiques nécessaires au déploiement d'une démarche QVT.
- > Favoriser l'autonomie des participants par le transfert de méthode et avec des outils sur-mesure adaptés à la conduite de projet QVT.
- > Renforcer les pratiques organisationnelles prédictives d'une bonne qualité de vie au travail au sein des établissements, dans le respect des principes directeurs de l'ANACT.
- > Déployer une feuille de route adaptée, avec un pilotage tutoré des expérimentations QVT adaptées aux besoins détectés et l'embarquement de toutes les parties prenantes.
- > Pérenniser la démarche QVT dans la perspective de son amélioration continue et de son intégration à la gouvernance.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
A201

Renseignements complémentaires
Cofinancement Anfh/Ets

Public

Directions, responsables RH, responsables QHSE, cadres de service, préventeurs, chargés de mission QVT

Organisé par

RELYENS (SOFAXIS)
Fin du marché :
06/04/2026

Durée

3 à 9 jours

Dispositif QVT – Module « flash » – Mise en place du télétravail

OBJECTIFS

Permettre à un établissement ou groupe d'établissements de mettre en œuvre ou d'élargir la pratique du télétravail :

- > Connaître le cadre juridique du télétravail.
- > Comprendre le télétravail et les évolutions organisationnelles qu'il génère.
- > Construire des outils pertinents pour la mise en œuvre du télétravail.
- > Préparer la conduite du changement dans sa structure.
- > Construire la feuille de route propre à son établissement.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
A210

Public

Direction, DRH, service
RH de l'établissement -
Représentants
du personnel -
Constitution d'un groupe
de travail paritaire

Organisé par

ENEIS by KPMG ou
GERESO ou RELYENS
Fin du marché :
06/04/2026

Durée

7 heures

**Renseignements
complémentaires**

Financement : Plan Ets

Accueil, suivi et intégration des nouveaux arrivants – Module « flash »

OBJECTIFS

Permettre à un établissement ou groupe d'établissements de mettre en œuvre l'accueil des nouveaux arrivants et faciliter leur intégration dans leur environnement professionnel, dans un processus lié à la QVT :

- > Dès la phase de recrutement, définir des conditions d'accueil des candidats mettant en avant la structure, son fonctionnement et son environnement.
- > Définir les conditions d'arrivée et les parcours des nouveaux agents, de manière générale et en fonction des spécificités des services.
- > Organiser les modalités et le calendrier du suivi et du bilan de l'intégration.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
A211

Public

Directions, DRH,
services RH,
encadrants

Organisé par

ENEIS by KPMG
ou RELYENS
Fin du marché :
06/04/2026

Durée

7 heures

**Renseignements
complémentaires**

Financement : Plan Ets

Définir et impulser une vision managériale porteuse de sens – Module « flash »

OBJECTIFS

- > Permettre à un établissement de définir et d'impulser une vision managériale porteuse de sens au travail.
- > Définir collectivement les valeurs managériales à promouvoir et à développer.
- > Définir les conditions de diffusion, d'adhésion et impulser la mise en œuvre.
- > Définir les conditions d'évaluation.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
A212

Public
Direction, encadrants,
DRH, service RH

Organisé par
ENEIS by KPMG ou
EVOCARE ou RELYENS
Fin du marché :
06/04/2026

Durée
7 heures

**Renseignements
complémentaires**
> Financement : Plan Ets
> Prérequis : encadrer
une équipe

Améliorer la communication institutionnelle interne – Module « flash »

OBJECTIFS

- > Permettre à un « établissement » de connaître et mettre en œuvre une communication institutionnelle interne, levier de sens au travail.
- > Analyser l'existant et en mesurer les atouts et les limites.
- > Savoir valoriser les orientations/actions de l'établissement et les traduire en messages communicants et porteurs de sens.
- > Définir un plan de communication tenant compte des moyens existants (humains et techniques), des vecteurs de communication existants ou à créer, des situations, des cibles, de l'interaction à générer.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
A213

Public
Directions, DRH, services
RH, SSI, service de santé
au travail, encadrants,
représentants
du personnel et toute
personne investie
dans le pilotage
du projet QVCT

Organisé par
FORMAVENIR
PERFORMANCES
ou GERSEO
ou SYNERGIES DCF
Fin du marché :
06/04/2026

Durée
7 heures



Flashez ce QRcode
pour accéder à
la version digitale

Élaboration du Document Unique et du PAPRI Pact – Module « flash »

OBJECTIFS

- > Former de manière opérationnelle sur vos outils un collectif constitué de membres clefs de l'établissement et le rendre autonome.
- > Connaître les enjeux et obligations en matière de prévention des risques professionnels.
- > Questionner les outils et méthodologies collectivement pour agir dessus efficacement et les rendre les plus simples et efficaces possible.
- > Acquérir les notions essentielles pour évaluer les risques professionnels (dont RPS), mettre en œuvre le Document Unique (DUERP) et le programme de prévention associé (PAPRI Pact).
- > Mettre en place un programme de prévention efficace (PAPRI Pact) à la fin du module flash.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
A214

Public

Direction et encadrement, RH, chargé de prévention, représentants du personnels en charge de la prévention

Organisé par

COMPÉTENCES PRÉVENTION ou GROUPE JLO ou RELYENS
Fin du marché : 06/04/2026

Durée

28 heures

Renseignements complémentaires

- > Financement : crédits mutualisés Anfh dans la limite de fonds disponibles pour les sessions inter-Ets et plan Ets pour les sessions intra Ets
- > Prérequis : recueil des données de sinistralité complété

Webinaire : Comment favoriser la QVT dans son management au quotidien ? – Module « flash »

OBJECTIFS

Intégrer la qualité de vie au travail dans les pratiques managériales et, de manière plus globale, à la gouvernance d'une organisation est devenu un enjeu majeur en matière d'amélioration des conditions de travail, d'attractivité et de performance globale.

À ce titre, les objectifs du webinaire sont les suivants :

- > Comprendre les mécanismes de la santé psychologique au travail.
- > Faire le point sur les obligations légales de l'employeur en matière de santé au travail.
- > Connaître l'évolution des concepts, ainsi que leur articulation : RPS, QVT... QVCT.
- > Identifier les pratiques organisationnelles favorables et les leviers opérationnels de la QVT.
- > Manager (par) la qualité de vie au travail au quotidien (principes, méthodes, exemples).

INFOS PRATIQUES

Code de formation
A215

Public

Directions, DRH, préventeurs, responsables de services, chargé de mission QVT, cadres de service

Organisé par

RELYENS (SOFAXIS)
Fin du marché : 06/04/2026

Durée

3 heures

Renseignements complémentaires

Financement : Plan Ets

Égalité professionnelle Femmes-Hommes – Diagnostic et cadrage

OBJECTIFS

- > Égal PRO : un diagnostic d'accompagnement à la mise en œuvre d'une politique d'égalité professionnelle.
- > Ce dispositif permet aux établissements de définir et de mettre en place une politique professionnelle notamment par l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action égalité professionnelle et d'accompagner les établissements, les décideurs et leurs équipes dans le déploiement de cette politique en adaptant les préconisations en fonction de la situation.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
A300

Public

Tout personnel en situation d'encadrement intermédiaire, titulaire ou faisant fonction

Organisé par

En cours de consultation

Durée

Non définie

Égalité professionnelle Femmes-Hommes – Accompagnement des acteurs

OBJECTIFS

- > Égal PRO : un diagnostic d'accompagnement à la mise en œuvre d'une politique d'égalité professionnelle.
- > Ce dispositif permet aux établissements de définir et de mettre en place une politique professionnelle notamment par l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action égalité professionnelle et d'accompagner les établissements, les décideurs et leurs équipes dans le déploiement de cette politique en adaptant les préconisations en fonction de la situation.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
A301

Public

Directions, DRH, services RH, référents

Organisé par

En cours de consultation

Durée

Non définie



Flashez ce QR code
pour accéder à
la version digitale

Égalité professionnelle Femmes-Hommes – Formation des agents des services de Ressources Humaines, encadrement et référent

OBJECTIFS

- > Comprendre les Enjeux et les Impacts du cadre légal de l'égalité professionnelle sur la gestion des RH.
- > Intégrer efficacement la politique Égalité dans le quotidien de l'établissement et du service RH.
- > Initier et Accompagner le déploiement de la démarche Égalité.
- > Incarner l'Égalité dans les pratiques RH.
- > Se préparer à l'action.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **A310**

Public

Tous les agents des services de Ressources Humaines, ou des services centraux d'administration ou de gestion portant les missions RH au sein de l'établissement

Organisé par

En cours de consultation

Durée

Non définie

Égalité professionnelle Femmes-Hommes – e-learning

OBJECTIFS

- > Connaître la politique d'égalité professionnelle dans la FPH et son cadre réglementaire.
- > Identifier les facteurs et situations d'inégalité professionnelle entre les femmes et les hommes, à partir de données qualitatives et quantitatives.
- > Mettre en place les leviers nécessaires pour asseoir une culture de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, prévenir et apporter des réponses aux situations de discriminations.
- > Intervenir en tant qu'acteur de l'égalité et promouvoir la culture de l'égalité entre les femmes et les hommes.
- > Identifier les personnes et les organismes ressources en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.
- > Repérer une situation d'inégalité et prendre position pour l'éviter.
- > Connaître les personnes ressources et être en capacité de les contacter.
- > Connaître les outils et actions de la politique mise en œuvre dans la FPH.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **A313**

Public

Tout agent de la FPH

Organisé par

Déployé par l'Anfh en e-learning

Durée

7 heures

Renseignements complémentaires

Disponible sur e-formation.anfh.fr
Si vous n'avez pas d'accès à e-formation contacter centre.formation@anfh.fr ou rapprochez-vous de votre service formation

Développement Durable – Webinaire n°1 –

« Comment favoriser le déploiement d'une politique de développement durable au sein de mon établissement? »

OBJECTIFS

- Présenter de façon globale mais complète le contexte, les objectifs et les enjeux liés au développement durable en établissement.
- Présenter des retours d'expériences et bonnes pratiques en établissement.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
A401

Organisé par
PRIMUM NON NOCERE
Fin de marché :
18/06/2026

Durée
2 heures

Renseignements complémentaires

Financement :
crédits mutualisés Anfh
dans la limite de fonds
disponibles

Développement Durable – Webinaire n°2 –

« Comment mener un diagnostic de développement durable »

OBJECTIFS

- Comprendre pourquoi et comment mener un diagnostic de développement durable.
- Comprendre les normes et référentiels (ISO 14001, ISO 26000, ISO 9001, EMAS, etc.).
- Comprendre quels sont les acteurs et partenaires d'accompagnement ainsi que les outils mobilisables.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
A402

Organisé par
PRIMUM NON NOCERE
Fin de marché :
18/06/2026

Durée
2 heures

Renseignements complémentaires

Financement :
crédits mutualisés Anfh
dans la limite de fonds
disponibles



Flashez ce QRcode
pour accéder à
la version digitale

Développement Durable – Webinaire n° 3 –

« Comment formaliser
un plan d'actions adapté
à l'établissement ? »

OBJECTIFS

- > Corédiger un plan d'action personnalisé et le prioriser.
- > Corédiger une politique de développement durable adaptée à l'établissement.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
A403

Organisé par
PRIMUM NON NOCERE
Fin de marché :
18/06/2026

Durée
2 heures

**Renseignements
complémentaires**

Financement :
crédits mutualisés Anfh
dans la limite de fonds
disponibles

Développement Durable – Webinaire n° 4 –

« Comment mettre
en œuvre les actions,
comment les prioriser ? »

OBJECTIFS

- > Mettre en œuvre les actions propres au pilier économique du développement durable.
- > Mettre en œuvre les actions propres au pilier social du développement durable.
- > Mettre en œuvre les actions propres au pilier environnemental du développement durable.
- > Mettre en œuvre les actions propres au pilier sociétal du développement durable.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
A404

Organisé par
PRIMUM NON NOCERE
Fin de marché :
18/06/2026

Durée
2 heures

**Renseignements
complémentaires**

Financement :
crédits mutualisés Anfh
dans la limite de fonds
disponibles

Accompagnement à la mise en œuvre d'une politique Développement Durable – Diagnostic du besoin

OBJECTIFS

> Le Diagnostic va permettre de clarifier les besoins et les attentes des établissements. Le diagnostic va être réalisé suivant les référentiels les plus appropriés à la mission, dont la démarche THQSE (Très Haute Qualité Sanitaire sociale et Environnementale). Il se déroule sur site et est constitué des quatre éléments suivants : une réunion d'ouverture, une visite des locaux, des entretiens avec les personnes ressources et une restitution à chaud. Le rapport sera constitué d'un scoring de maturité, des points forts, ses axes d'amélioration, ainsi que des points réglementaires incontournables. Enfin, la stratégie d'action permet au consultant de coconstruire avec l'établissement son plan d'action de développement durable.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **A405**

Public

Professionnels impliqués dans la politique de développement durable des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux adhérents ayant décidé de s'inscrire dans le dispositif d'accompagnement

Organisé par

PRIMUM NON NOCERE

Durée

10 heures

Renseignements complémentaires

Financement : crédits mutualisés Anfh dans la limite de fonds disponibles



Flashez ce QR code pour accéder à la version digitale

Accompagnement à la mise en œuvre d'une politique Développement Durable

OBJECTIFS

Cet accompagnement opérationnel permet la mise en œuvre du plan d'action. Un suivi global RSE de l'établissement pourra être complété par l'ajout d'accompagnements spécifiques (ex : diagnostic énergétique, BEGES, diagnostic qualité de l'air intérieur, cartographie des risques chimiques, écoconception des soins, etc.) :

- > suivre le pilotage de la démarche.
- > conseiller l'établissement.
- > assurer des actions de sensibilisation individuelles ou collectives.
- > structurer la pérennisation de la démarche.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **A406**

Public

Professionnels impliqués dans la politique de développement durable des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux adhérents ayant décidé de s'inscrire dans le dispositif d'accompagnement

Organisé par

PRIMUM NON NOCERE

Durée

70 heures

Renseignements complémentaires

> Financement : crédits mutualisés Anfh dans la limite de fonds disponibles
> Prérequis : un accompagnement démarche THQSE nécessite au préalable la réalisation d'un diagnostic démarche THQSE. En effet, celui-ci permet dans sa dernière étape de sélectionner les prestations spécifiques

Achats durables et éco-responsables

OBJECTIF

Comprendre les enjeux des achats responsables dans le secteur de la santé et les objectifs réglementaires associés et les risques pour un établissement hospitalier.

- > Module 1 : Directeurs des achats
- > Module 2 : Acheteurs, juristes, prescripteurs

INFOS PRATIQUES

Code de formation
A410

Public
Directeurs achats et logistiques, acheteurs, juristes et prescripteurs

Organisé par
CKS Santé
Fin de marché : 11/2026

Durée
Module 1 : 7 heures
Module 2 : 21 heures

Renseignements complémentaires
Financement : crédits mutualisés Anfh dans la limite de fonds disponibles

MODULE 1 Directeurs des achats

Objectifs

- > Comprendre les enjeux des achats responsables dans le secteur de la santé et les objectifs réglementaires associés ainsi que les risques associés pour un établissement hospitalier.
- > Organiser et structurer une démarche achats responsables dans son GHT et vis-à-vis des parties prenantes externes.
- > Piloter son dispositif achats responsables.
- > Préparer la feuille de route de son GHT en matière d'achats responsables.

MODULE 2 Acheteurs, juristes, prescripteurs

Objectifs

- > Comprendre les enjeux des achats responsables dans le secteur de la santé et les objectifs réglementaires.
- > Maîtriser les bonnes pratiques associées à une démarche achats responsables.
- > Mettre en œuvre une démarche achats responsables aux différentes étapes de l'achat.
- > Réaliser le suivi d'exécution de son marché et piloter ses fournisseurs RSE.
- > Élaborer sa feuille de route en matière d'achats responsables.

La place du son dans l'environnement professionnel

OBJECTIFS

Général : Avoir une vue d'ensemble sur les effets et les bienfaits du son :

- > Connaître et percevoir les impacts de l'environnement sonore et musical sur les plans émotionnels, physiques et psychologiques.
- > Savoir développer des pratiques ayant un impact bénéfique sur l'émotionnel, le relationnel et le comportemental.
- > Identifier l'effet bienfaisant de l'environnement sonore dans une unité de travail.
- > Adapter les pratiques de sonothérapie selon leur contexte et les moments de mise en œuvre.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
AFN 2022

Public
Tout public

Organisé par
Centre Hospitalier
du Centre Bretagne
(CHCB Pontivy)

Durée
14 heures

Renseignements complémentaires

Financement :
crédits mutualisés Anfh
dans la limite de fonds
disponibles



Flashez ce QR code
pour accéder à
la version digitale

Développer ses compétences relationnelles pour contribuer au collectif de travail

OBJECTIFS

- > Comprendre les déterminants sociaux et de santé influençant les compétences relationnelles.
- > Identifier ses caractères principaux.
- > Recenser ses situations professionnelles récurrentes favorisant une réactivité émotionnelle.
- > Appréhender des outils et des méthodes pour s'exprimer au sein d'un collectif.
- > Évaluer ses ressources individuelles à partir de situations récurrentes développant une réactivité émotionnelle.
- > Réguler et tirer avantage de ses compétences relationnelles dans le travail en équipe.
- > Évaluation de la formation et des potentiels de transfert dans la pratique.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
AFN 2023

Public
Tous publics

Organisé par
FORMAVENIR
PERFORMANCES
ou OBEA ou
SYNERGIES DCF

Durée
28 heures

Renseignements complémentaires

Financement :
crédits mutualisés Anfh
dans la limite de fonds
disponibles

Atouts d'une équipe intergénérationnelle : comment bien travailler ensemble ?

OBJECTIFS

- > Retrouver un sens partagé au Travail afin de pouvoir faire des projets et travailler ensemble en s'appuyant sur l'intelligence collective.
- > Comprendre les attentes et les différences de chaque génération et chaque personne pour tendre vers une collaboration perçue comme pertinente, utile et nécessaire au Travail.
- > Travailler sur ce qui rassemble les générations, les professionnels.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
AFN 2024

Public

Tout public, en ciblant dans la mesure du possible des professionnels qui travaillent ensemble dans une même équipe ou même structure

Organisé par

EXCELLENS ou OBEA

Durée

21 heures

Renseignements complémentaires

Financement : crédits mutualisés Anfh dans la limite de fonds disponibles

Mieux-être au travail – les clefs pour réussir

OBJECTIFS

- > Reconnaître les manifestations et les causes de l'usure : physiques, cognitives, psychiques et leurs effets (immédiats ou différés).
- > Distinguer les facteurs qui permettent de limiter le risque d'usure professionnel en agissant sur des leviers d'actions pour améliorer son mieux-être au travail.
- > S'approprier les ressources et acquérir les outils pour s'accompagner dans la gestion de ses émotions, la maîtrise de ses ressentis, sa communication «positive» et accompagner les autres.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
H112

Public

Tout personnel de la FPH

Organisé par

ATTITUDE
(DELAMARE JULIE)

Durée

21 heures

Renseignements complémentaires

Financement : Plan Ets

Mieux-être au travail – les clefs pour réussir

OBJECTIFS

- > Comprendre les déterminants sociaux et de santé influençant les compétences relationnelles.
- > Identifier ses caractères principaux.
- > Analyser ses modes de fonctionnement et ses points de sensibilité, comprendre ses ressentis.
- > Appréhender des outils et des méthodes pour s'exprimer au sein d'un collectif.
- > Évaluer ses ressources individuelles.
- > Réguler et tirer avantage de ses compétences relationnelles dans le travail.
- > Évaluation de la formation et des potentiels de transfert dans la pratique.

INFOS PRATIQUES

Code de formation
H112

**Renseignements
complémentaires**
Financement : Plan Ets

Public
Tout personnel de la FPH

Organisé par
SYNERGIES DCF

Durée
21 heures



Flashez ce QR code
pour accéder à
la version digitale

10.

**Évaluation
et contrôle
qualité**

Accompagnement des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) à la nouvelle procédure d'évaluation

OBJECTIFS

- > Créer une culture commune autour du nouveau dispositif, en levant les appréhensions des acteurs.
- > Permettre aux professionnels de s'impliquer concrètement dans la préparation à l'évaluation.
- > Familiariser l'ensemble des acteurs à la préparation des critères impératifs.
- > Aider chaque métier à renforcer son système documentaire.
- > Faciliter la préparation des usagers et du CVS à l'évaluation.
- > Aider l'ESSMS à repérer, prioriser et structurer les actions à mettre en œuvre.
- > Anticiper l'organisation de la visite d'évaluation.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **A120**

Public

ESSMS - Membres de l'équipe de direction, cadres, responsables fonctionnels, professionnels tous métiers

Organisé par

CADRES EN MISSION

Durée

1 à 10 jours

Renseignements complémentaires

Cofinancement Plan Ets + crédits mutualisés Anfh dans la limite des fonds disponibles



Flashez ce QRcode pour accéder à la version digitale

Accompagnement des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) à la nouvelle procédure d'évaluation

OBJECTIFS

- > Analyser votre demande au regard de votre historique, de vos objectifs et de vos outils actuels en matière de démarche qualité et gestion des risques.
- > Établir ou codéfinir avec vous un premier diagnostic de vos forces et points de vigilance.
- > Définir avec les acteurs clefs de(s) établissement(s) le chemin à parcourir et notamment les actions concrètes à mener avec Capitan et sans Capitan afin de réussir votre future Évaluation.
- > Coconstruire les critères de réussite de votre politique Qualité.

INFOS PRATIQUES

Code de formation **A120**

Public

ESSMS - Membres de l'équipe de direction, cadres, responsables fonctionnels, professionnels tous métiers

Organisé par

CAPITAN

Durée

1 à 10 jours

Catalogue des Actions de Formation Nationales (AFN) Professionnels médicaux

L'Anfh poursuit son offre d'actions de formation nationales en direction des professionnels médicaux et propose 4 actions de formation nationales spécifiques aux professionnels médicaux

Plus d'infos sur
www.anfh.fr/sites/default/files/fichiers/afn_catalogue_2024_professionnels_medicaux_0.pdf



AFN 2025 – Actions de formation nationales

	Thématique	Organisme(s)	Durée
	Prise en charge palliative dont l'accompagnement de la fin de vie	En cours d'achat	2 + 1 jours
	Découvrir les enjeux et évoquer le don d'organes et de tissus à l'hôpital	En cours d'achat	1 jour
	Infirmier correspondant du service d'aide médicale urgente (SAMU)	En cours d'achat	4 jours
AFN 2025	Contribuer à la santé et à la protection des enfants	En cours d'achat	2 ou 3 jours
	Conduite en toute sécurité et éco-responsable	En cours d'achat	1 ou 2 jour(s)
	Communication thérapeutique - Améliorer sa communication et la relation de soin	En cours d'achat	2 + 1 jours
	Accueillir dans nos établissements les personnes trans et non binaires	En cours d'achat	2 + 1 jours

Pour bénéficier d'une AFN, se rapprocher du Pôle Formation :
centre.formation@anfh.fr

Les AFN multi-professionnelles sont ouvertes également aux professionnels médicaux.

Les programmes sont disponibles sur le site Anfh
<https://www.anfh.fr/centre/offres-de-formation-0>

D'un coup d'œil

Accompagnement des projets professionnels individuels

L'Anfh accompagne les agents des établissements de la FPH tout au long de leur carrière, dans la construction et la réalisation de leurs projets professionnels et personnels.

-
Contact
Véronique FROMOND
> 02 54 46 55 07
> v.fromond@anhf.fr

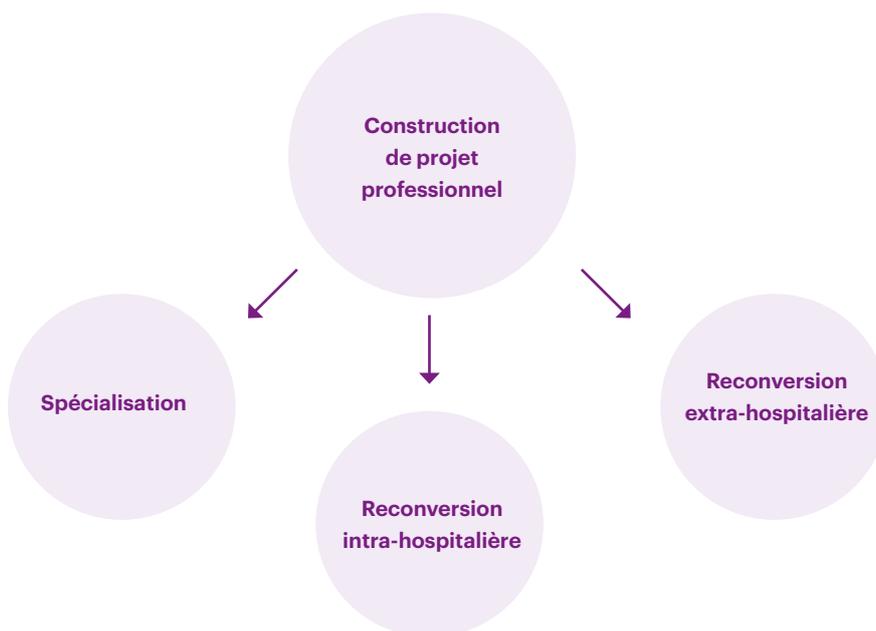
Le Conseil en évolution professionnelle (CEP)

Le Conseil en évolution professionnelle est un dispositif d'accompagnement personnalisé ouvert à toute personne souhaitant faire le point sur sa situation professionnelle et réfléchir à son projet d'évolution professionnelle. Les agents sont accompagnés dans leurs démarches par un conseiller de l'Anfh ou d'un établissement de la FPH formé à l'accompagnement des transitions professionnelles, et leurs échanges sont soumis à la confidentialité.

Ce dispositif permet aux agents qui le souhaitent de travailler de façon opérationnelle sur un projet d'évolution professionnelle (reconversion, reprise ou création d'entreprise, spécialisation dans son métier, etc.), de sa définition à sa mise en œuvre.

En fonction des besoins des agents, le Conseil en évolution professionnelle peut aller du premier niveau d'information personnalisé jusqu'à la définition d'une ingénierie financière de projet professionnel.

Il demande une forte implication de l'agent qui est mis en action sur toute la durée de l'accompagnement, pendant et entre les rendez-vous, et se déroule sur le temps personnel des agents, en présentiel ou en distanciel.



Le Bilan de compétences (BC)

Il permet aux agents d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles, leurs aptitudes et motivations afin de définir un projet professionnel et le cas échéant un projet de formation.

Tout agent peut en bénéficier quel que soit son statut, dès lors qu'il justifie de deux ans de service effectif dans la Fonction publique hospitalière, qu'il n'a pas déjà bénéficié du financement d'un bilan de compétences dans les cinq dernières années, et qu'il n'est pas en disponibilité.

Le bilan de compétences dure 24 heures au maximum, réparties en plusieurs séances, et peut se faire soit sur le temps de travail, soit sur le temps personnel de l'agent. Ce dernier est accompagné dans sa démarche par un conseiller de bilan de compétences, souvent psychologue du travail.

En fin de bilan de compétences, des conclusions détaillées et un document de synthèse sont remis à l'agent.

Ces documents, strictement confidentiels, reprennent notamment les points saillants des échanges, les résultats des tests de positionnement, et tout argument étayant les pistes professionnelles retenues en fin de bilan de compétences.

La Validation des acquis de l'expérience (VAE)

La VAE permet à un agent de faire reconnaître son expérience (professionnelle ou non) afin d'obtenir tout ou partie d'un diplôme, d'un titre ou d'un certificat professionnel sans avoir à suivre la formation correspondante.

Ce dispositif s'adresse à tous les agents, sans condition d'ancienneté ou de statut, qui ont déjà reçu une notification de recevabilité. Il leur permet de bénéficier d'un accompagnement d'une durée maximale de 24 heures sur leur temps de travail par un organisme de formation pour rédiger leur livret 2 et se préparer au passage devant le jury.

Pour obtenir plus d'informations sur le déroulement d'une VAE, les agents intéressés peuvent se rapprocher de l'Espace VAE de leur département.

La liste des Espaces VAE se trouve sur le site www.formation.centre-valde Loire.fr.

Le Congé de formation professionnelle (CFP)

Ce dispositif permet à l'agent de financer un projet personnel de formation pour accéder à un changement d'activité ou de profession, élargir son champ culturel, sa vie sociale ou aboutir à un niveau de qualification supérieur.

Chaque agent en position d'activité ayant au minimum trois ans de service effectif dans la Fonction publique hospitalière peut en bénéficier pour une durée d'un an en une ou plusieurs fois, sur toute la durée de sa carrière.

Les demandes de CFP sont étudiées quatre fois par an par le Comité paritaire territorial de l'Anfh sur la base des dossiers envoyés par les agents, présentant leur projet professionnel.

Les agents qui le souhaitent peuvent bénéficier d'un accompagnement par une conseillère en Dispositifs individuels pour la rédaction de leur dossier.

Décret du 22 juillet 2022

Le décret du 22 juillet 2022 prévoit que les agents appartenant à l'une des catégories mentionnées à l'article L. 422-3 du Code général de la fonction publique :

- > les agents appartenant à un corps ou à un cadre d'emplois de catégorie C ou l'agent contractuel qui occupe un emploi de niveau de catégorie C, et qui n'a pas atteint un niveau de formation sanctionné par un diplôme ou un titre professionnel correspondant à un niveau Infra-Bac ;
- > les agents publics en situation de handicap mentionnés à l'article L. 131-8 CGFP ;
- > les agents pour lesquels il est constaté, après avis du médecin du travail compétent, qu'ils sont particulièrement exposés, compte tenu de leur situation professionnelle individuelle, à un risque d'usure professionnelle ; pourront bénéficier d'ajustements concernant les demandes relevant des Dispositifs individuels (DI) : Congé de formation professionnelle (CFP), congé de Bilan de compétences (BC) et congé de Validation des acquis de l'expérience (VAE) :
- > CFP : priorisation et ouverture des droits à cinq ans dont deux années indemnisées et indemnité de traitement de 100% la 1^{re} année sur la base du traitement indiciaire brut ;
- > BC : congé pouvant aller jusqu'à 72h et possible tous les trois ans ;
- > VAE : congé pouvant aller jusqu'à 72h.

Accompagnement des projets personnels de formation

Fonds Mutualisés des Études Promotionnelles (FMEP)

Les Études Promotionnelle-EP sont des formations permettant l'accès à des diplômes du secteur sanitaire et social dont la liste est fixée par arrêté du ministère chargé de la Santé.

Les instances régionales ont retenu deux commissions d'attribution des fonds mutualisés Anfh aux établissements qui présentent des dossiers : en décembre pour les rentrées du premier semestre et en juillet pour les rentrées du second semestre. Les principales formations financées ont un plafond de prise en charge. Le montant attribué est réparti sur les coûts pédagogiques, les frais de traitement puis sur les déplacements. Les coûts pédagogiques comprennent les droits d'inscription et les coûts de formation (TTC). Les frais de traitement sont pris en charge sur la base d'un forfait selon le grade ou la catégorie de l'agent qui est parti en formation. Les modalités de prise en charge sont détaillées dans le guide de financement EP mis à disposition de chaque établissement à l'ouverture du recueil des besoins. Les frais de déplacement sont pris en charge selon la réglementation en vigueur. Les dossiers sont examinés par le Comité paritaire territorial (CT) en fonction de l'ordre de priorité des demandes de financement renseignées par les établissements, de l'utilisation de l'enveloppe du plan de formation pour le financement d'EP, du taux de traitement hors EP et apprentissage que l'établissement consacre sur le plan, des soldes non reportables de l'établissement sur son plan de formation, des financements antérieurs accordés à l'établissement, de l'évolution des besoins en recrutement régionaux et de l'évolution des métiers dans les différents secteurs d'activités de la Fonction publique hospitalière.

Fonds de qualification et Compte personnel de formation (FQ&CPF)

Dans le but de toujours mieux accompagner la mise en place des nouvelles dispositions imposées aux établissements de la Fonction publique hospitalière et de contribuer à donner une traduction concrète à la transposition du Compte personnel de formation dans la Fonction publique hospitalière, l'Anfh a décidé depuis 2019 de renforcer la mutualisation de ses fonds afin de participer à la prise en charge de dossiers CPF d'agents de ses établissements adhérents et a créé le Fonds de qualification et Compte personnel de formation.

L'objectif unanimement partagé par l'ensemble des composantes de l'Anfh est de permettre aux agents d'accéder à une qualification ou de développer leurs compétences dans le cadre d'un projet d'évolution professionnelle et d'améliorer l'accès à la formation et à la qualification pour toutes et tous, notamment pour les personnels les moins qualifiés des filières technique, logistique et administrative.

Le FQ&CPF complète la politique CPF des établissements et permet la prise en charge de dossiers présentés par les établissements adhérents. Les dossiers devront présenter les caractéristiques suivantes :

- > EP (tous niveaux confondus) ;
- > autres qualifications et certifications selon les critères suivants :
 - qualification ou certification dans le champ des métiers de la FPH (Répertoire des métiers),
 - qualification ou certification de niveaux I à V et « sans niveau spécifique » (type CQP équivalent) nomenclature des diplômes depuis 2019,
 - qualification ou certification inscrite sur l'une des listes suivantes: Répertoire national des certifications professionnelles, Répertoire spécifique ;
- > formations relevant du socle de connaissances et de compétences professionnelles ;
- > les publics prioritaires retenus par le Bureau national de l'Anfh sont les agents de catégorie C, en particulier des filières non soignantes.

Enfin, l'Anfh met par ailleurs à disposition des établissements une série d'outils facilitant la mise en place d'une politique CPF :

www.anfh.fr/thematiques/compte-personnel-de-formation-cpf-conseil-en-evolution-professionnelle-cep

— Contacts

Servane MAHIEU
> 02 54 74 98 48
> s.mahieu@anfh.fr

Carole MARCHAIS
> 02 54 46 55 05
> c.marchais@anfh.fr

Dispositif

L'apprentissage au sein de la FPH

La Fonction publique hospitalière, confrontée à des problématiques de renouvellement de personnels – sur des métiers en tension –, et d'attractivité – sur de nouveaux métiers émergents –, mobilise de nombreux outils de gestion des compétences. L'apprentissage permet de recruter et de former des jeunes professionnels dans tous les domaines d'activité et pour tous les niveaux de qualification.

—
Un zoom sur l'apprentissage plus détaillé est disponible sur le site de l'Anfh.
Pour toute information complémentaire sur les modalités définies par l'Anfh Centre-Val de Loire, contactez votre délégation régionale

Contact
Christelle WASERMAN
> 02 54 74 98 40
> c.waserman@anhf.fr

Qu'est-ce que l'apprentissage ?

Filière de formation initiale dispensée en alternance, l'apprentissage vise à fournir à un jeune une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, secondaire ou supérieur ou un titre à finalité professionnelle enregistré au RNCP – Répertoire national des certifications professionnelles (Code du travail art. L. 6211-1 et -2).

Pour qui ?

Âge minimum: 16 ans.
Âge maximum : 29 ans.
Des dispositifs spécifiques existent pour les personnes ayant une reconnaissance travailleur handicapé.

Quel contrat ?

Le contrat d'apprentissage est un contrat écrit de droit privé (Compte 6417) à durée limitée (CDL). La rémunération dépend de l'âge de l'apprenti et de son année d'études.

Quels diplômes peut-on préparer ?

L'apprentissage est aujourd'hui une voie de choix pour la formation des jeunes de tous niveaux à de très nombreux métiers dans les filières soin, technique, logistique, administratif et métiers du travail social. Le dispositif est accessible pour toutes les formations et tous les niveaux (du CAP au master).

Dans quels établissements ?

Le dispositif de formation par la voie de l'apprentissage peut être déployé par tous les établissements.

L'apprentissage et l'Anfh ?

Le plan de formation de l'établissement peut financer les coûts de l'apprentissage (enseignement, déplacement, rémunération).

Fonds mutualisés Anfh

Les cofinancements sur fonds mutualisés de l'Anfh concernent tous les établissements adhérents.

Les maîtres d'apprentissage

L'employeur désigne pour chaque apprenti au moins un maître d'apprentissage qui bénéficie pour cette activité d'une allocation forfaitaire de 70 euros brut au titre de chaque mois civil couvert, en tout ou partie, par un ou plusieurs contrats d'apprentissage (décret n°2023-1223 du 20/12/2023). Dans la FPH, les CFA, surtout pour les soignants, préconisent deux maîtres d'apprentissage pour pallier les jours d'absence de l'un ou de l'autre (maladie, congé, formation, etc.). Votre Anfh propose des formations à destination des maîtres d'apprentissage.

D'un coup d'œil

Nos moyens de communication

L'Anfh Centre-Val de Loire utilise divers supports pour communiquer avec ses établissements adhérents, les agents de la FPH et ses instances.

La newsletter

La newsletter est l'outil indispensable pour suivre l'actualité de l'Anfh Centre-Val de Loire. Elle communique sur :

- > les actualités et les grandes échéances pour la gestion des fonds (dossiers Études promotionnelles, clôtures, CPF, dossiers des dispositifs individuels) ;
- > les journées thématiques régionales ;
- > les actualités juridiques ;
- > les places disponibles sur les sessions de formation du plan d'actions régional et coordonné et AFN.

Le site Internet

Huit rubriques, accessibles sur toutes les pages du portail, permettent d'accéder aux informations de la région Centre-Val de Loire.

> Actualités et agenda régional :

page pour toutes les actualités de la région et les dates à venir.

> Instances régionales :

page dédiée aux administrateurs Anfh (informations sur l'organisation et la composition des instances, calendrier des réunions).

> Services aux établissements :

l'onglet « Services aux établissements » propose des informations, outils et services ciblés pour les établissements.

> Services aux agents :

la rubrique « Services aux agents » met en avant des informations sur les dispositifs individuels dédiés aux agents de la Fonction publique hospitalière (dossiers à télécharger sur les CPF, BC, VAE et CEP).

> Services aux praticiens :

les praticiens de la Fonction publique hospitalière trouveront dans cette rubrique les renseignements, outils et services les concernant: parcours de formation, financement, questions courantes.

> Mes outils en ligne :

des outils pour le travail quotidien : places disponibles aux formations de la région Centre-Val de Loire, accès aux plateformes d'achats, Gesform Évolution.

> Offre de formation :

module de recherche intuitif des formations du Plan d'actions régional et coordonné de la région Centre-Val de Loire.

> Thématiques :

Cette rubrique vous apporte des éclairages et des éléments très pratiques sur les dossiers spécifiques tels que l'égalité femmes-hommes, les GHT, la qualité de l'offre de formation, le CPF/ CEP, le handicap, les usages numériques, les métiers et compétences, la QVT, 4 C, cybermalveillance, Développement Durable, etc.

Les journées thématiques

Les journées organisées par l'Anfh Centre-Val de Loire abordent les actualités et les grands débats du secteur sanitaire, médico-social et social sous l'angle des ressources humaines et de la formation professionnelle. Les frais pédagogiques et de restauration sont pris en charge sur les crédits d'animation de l'Anfh Centre-Val de Loire. Les dates de ces journées en cours de programmation sont communiquées sur le site de la région et dans la newsletter.

Facebook

Les communications ciblent les agents (dispositifs individuels, journées thématiques, etc.).

LinkedIn

LinkedIn est un réseau social professionnel en ligne qui valorise les actions déployées en région.

